

SAHARA INFO

Sahara Info n°110 - avril-septembre 2000 - 15F - trimestriel
Bulletin de l'Association des Amis de la République Arabe Sahraouie Démocratique

Le Maroc craint le Référendum



**L'ONU
en passe de s'incliner !**

NOUVELLES DU SAHARA

27.02.00 24ème anniversaire de la RASD

A Rabat des étudiants sahraouis ont organisé une marche de commémoration dans la nuit du 26 au 27 février.

M. Salim Ahmed Salim, secrétaire général de l'OUA, a adressé un message au président Mohamed Abdelaziz.

29.02.00 Résolution du Conseil de sécurité S/RES/1292 (2000).

Le Conseil de sécurité a décidé de prolonger le mandat de la MINURSO de trois mois et de charger James Baker de rechercher une solution "rapide, durable et concertée" au différend entre les parties.

01.03.2000 Dans les territoire occupés et dans de nombreuses villes marocaines, organisation de marches pacifiques et de rassemblements à l'initiative d'étudiants sahraouis et de travailleurs. Ces rassemblements ont débouché sur des affrontements violents avec les forces de police marocaine et des arrestations.

09.03.00 La Ligue espagnole Pro-Derechos humanos dénonce la tentative marocaine d'imposer une "troisième voie" pour trouver une solution au problème du Sahara Occidental.

09.03.00 La commission des Affaires étrangères du parlement italien a adopté une résolution demandant au gouvernement d'apporter "tout le soutien possible à la réalisation du référendum"

13.03.00 Une réunion du Conseil de sécurité à huis clos est consacrée aux manifestations de mars à Smara et à El Ayoun.

19-22.03.00 Mohamed VI en France

30.03.00 Le Conseil Municipal de la ville de Mans a adopté à l'unanimité un voeu et chargé son maire de le transmettre à Lionel Jospin. Le Conseil se dit préoccupé par le report perpétuel du référendum sur l'autodétermination au Sahara Occidental, "report qui constitue une menace pour la stabilité, la sécurité et la paix dans le Maghreb".

31.03.00 La Section Française de l'Observatoire International du Référendum au Sahara Occidental (SFO) a mandaté une mission qui s'est rendue à New York pour appeler au respect

du plan de paix et à l'application dans les meilleurs délais d'un référendum d'autodétermination libre et régulier au Sahara Occidental. La mission, conduite par M. Jean-Claude Boulard, Député de la Sarthe et Président de la Communauté Urbaine du Mans, composée de M. Jean Deshayes, maire adjoint d'Hérouville Saint Clair, de Mme Afifa Karmous, juriste de la Fondation France Libertés et de Mme Sophie Caratini, anthropologue au CNRS, rencontrera M. Bernard Miyet, chargé des missions de maintien de la paix et sera reçue par la mission permanente française aux Nations unies. La mission remettra à M. Kofi Annan et à l'Ambassadeur de France auprès de l'ONU des messages de Mme Danielle Mitterrand, Présidente de la Fondation France Libertés et de M. Robert Jarry, maire du Mans.

31.03.00 Répondant à plusieurs membres du Congrès, le président Clinton a réaffirmé dans une lettre l'engagement ferme des Etats-Unis en faveur d'une mise en oeuvre des accords de Houston en vue d'une solution juste et durable au Sahara Occidental.

30.03-07.04.00 Mohamed Abdelaziz effectue une visite de travail de plusieurs jours aux Etats-Unis. Après des entretiens à Washington avec des membres du Congrès et d'autres importantes personnalités, il s'est rendu à Los Angeles à l'invitation d'organisations américaines. Il a participé à un dîner-débat au Capitol Hill.

Le congressman Joseph R. Pitts, républicain, a réitéré mercredi 5 avril à la Chambre des Représentants le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination.

14.04.00 L'hebdomadaire francophone "Le Journal" ainsi que l'hebdomadaire arabophone "Assahifa", imprimés en France, ont été interdits d'entrée au Maroc, pour avoir publié un entretien avec Mohamed Abdelaziz, secrétaire général du Front Polisario. La décision a été prise par le Premier ministre.

01.05.00 Le secrétaire général de l'ONU a invité le Maroc et le Front Polisario, ainsi que les pays observateurs, l'Algérie et la Mauritanie, à rencontrer à Londres son envoyé personnel, James Baker, le dimanche 14 mai.

03.05.00 Brahim Ghali, dans un communiqué, souligne que "le peuple sahraoui et son unique et légitime représentant, le Front Polisario, rejettent toute alternative qui n'obéit pas au respect du droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination et à la tenue, immédiate, d'un référendum libre, régulier et démocratique, conformément au plan de paix ONU-OUA".

04.05.00 Une marche en faveur des droits démocratiques s'est déroulée à El Ayoun, emmenée par des retraités de Fos Boucraa en vêtements traditionnels.

08.05.00 Le bureau exécutif de l'UNFS a organisé dans la wilaya d'El Ayoun une journée de réflexion sur le thème "La femme et la démocratie". 300 déléguées y ont participé. Cette journée a été organisée, en collaboration avec Vänsterpartiet, un parti suédois de gauche.

13.05.00 Algérie

Le ministre algérien des affaires étrangères a invité la communauté internationale à tout faire pour parachever le plus vite possible le processus de paix au Sahara Occidental afin de permettre au peuple sahraoui de s'exprimer souverainement et librement sur son futur.

14.05.00 Rencontre de Londres

La délégation sahraouie était composée de Mahfoud Ali Beiba, président, M'Hamed Khaddad, Brahim Ghali, Ahmed Boukhari, tous membres du Secrétariat national, ainsi que de Radhi Sgheir Bachir, conseiller à la Présidence et Brahim Mokhtar, représentant du F. Polisario à Londres

La délégation marocaine, conduite par Mohamed Benaïssa et Ahmed El Midaoui, respectivement ministre des Affaires étrangères et ministre de l'Intérieur, comprenait Ahmed Snoussi, représentant permanent du Maroc auprès des Nations unies, Mohamed Loulichki, coordonnateur avec la MINURSO, ainsi que cinq Sahraouis : les transfuges Brahim Hakim, ambassadeur itinérant du roi et Omar Hadrami, gouverneur, Rachid Douihi, gouverneur à la wilaya d'El Ayoun (ancien membre du PUNS, parti créé par l'Espagne au Sahara avant 1975), Khali Hana Ould Rachid, député et président du Conseil municipal d'El Ayoun (ancien secrétaire général du PUNS, rallié au Maroc avec la caisse du parti) et Ghailani Dlimi, gouverneur au ministère de l'Intérieur. Ces Sahraouis n'ont pas eu droit à la parole.

La réunion a débuté par une brève introduction de James Baker, après quoi les délégations algérienne et mauritanienne ont quitté la salle. Benaïssa, Midaoui et Loulichki ont chacun exposé un aspect des thèses marocaines, Ali Beiba, Khaddad et Boukhari se sont ensuite exprimés. Il n'y a pas eu de discussion. Baker a demandé aux deux parties d'élaborer des propositions pour débloquer la situation, à discuter lors d'une prochaine réunion début juin.

16-19.05.00 De violents affrontements ont opposé des dizaines d'étudiants sahraouis aux forces de l'ordre dans le campus universitaire de Marrakech.

L'Association française des Amis de la RASD, publiant une liste provisoire des personnes arrêtées, a lancé un appel aux organisations de défense des droits humains afin qu'elles exigent la libération des personnes arrêtées.

20.05.00 RASD

Des manoeuvres militaires sont en cours dans la région d'Aghouenit (sud-est du Sahara Occidental), à l'occasion du 20 mai, anniversaire du déclenchement de la lutte armée du Front Polisario.

22.05.00 Rapport du Secrétaire général de l'ONU, S/2000/461

Kofi Annan avait demandé à son Envoyé personnel James Baker "d'étudier les moyens de parvenir à un règlement rapide, durable et concerté" des différends entre les parties. La réunion de Londres du 14 mai a confirmé que leurs points de vues étaient "très divergents" et qu'elles ne faisaient pas de propositions "sur la façon d'aller de l'avant". Invoquant ces divergences de vues et l'absence d'un mécanisme d'application du plan de règlement, Kofi Annan demande aux parties de "présenter des solutions spécifiques et concrètes" ou d'"étudier d'autres moyens de parvenir à un règlement". En attendant il propose une prorogation du mandat de la MINURSO de deux mois, jusqu'au 31 juillet 2000.

Le rapport fait aussi le point sur la deuxième partie de la procédure de recours, celle portant sur la liste des votants des tribus contestées. 54'889 recours ont été déposés, dont 98,8 % au Maroc ou dans les territoires occupés. Le nombre total des recours est donc de 134.014.

Sommaire

Nouvelles du Sahara	p.. 2
Suite	p. 19
Rencontre	p. 4
Parlement de Strasbourg	p.8
A la rencontre des campements	p.10
Quelques souvenirs	p.12
Vie de l'Association	p.14
Solidarité dans le monde	p.17
Vu dans la presse, internet	p.18
Bulletin d'adhésion	p.20

**ATTENTION !
LE PLAN DE REGLEMENT EST EN GRAND DANGER**

Éditorial

Les vacances se terminent alors que la rencontre de James BAKER s'est déroulée sans résultat au mois de juin, un espoir s'est éteint.

Le plan de l'ONU est menacé, tant du fait du Maroc que de ses amis traditionnels, notamment les Français et d'une manière plus surprenante les Américains, jusqu'alors cependant bien moins concernés.

L'ancien Secrétaire d'Etat, BAKER se déclare très pessimiste et la France vient de parler de troisième voie ce qui va à l'encontre de la reconnaissance au droit à l'autodétermination.

Les quelques concessions proposées par la France sont plus trompeuses que réelles et ne sauraient satisfaire les Sahraouis.

Il n'y a pas de réponse autre que le référendum, d'autant que maintenant les opérations d'identification sont presque terminées. Le Maroc a-t-il tant peur du peuple Sahraoui pour laisser Mohamed VI reprendre la ligne de Hassan II ! Depuis la "marche verte" et pour des raisons de politique intérieure, le droit international est malmené.

La RASD et son peuple ne sont toujours pas décidés, c'est bien normal, à renoncer au plan de Paix, faute de quoi la guerre reprendra.

Qui osera encourager tant de sacrifices et de morts pour nos frères Sahraouis ?

Alors nous devons dire la vérité, même si certains de nos amis semblent grisés par un prétendu progrès démocratique, alors qu'il s'agit d'un leurre.

Le choix est entre le terme légal tel que décidé par l'ONU ou l'aventure.

Chers amis français, criez le, mobilisez sans relâche, la situation l'exige. Adressez vous au gouvernement français, aux élus, à la presse. Chaque geste sera important, car si le peuple Sahraoui demeurerait privé de son pays, c'est l'histoire des sociétés humaines qui serait en recul.

Merci de reproduire cet éditorial, pour qu'il soit lu et diffusé.

Francis JACOB

RENCONTRE

avec le représentant du Front Polisario en France :

Monsieur Sadafa BAHIA

Monsieur le Représentant, vous êtes désormais installé en France depuis plus d'une année. Après votre longue expérience bruxelloise et européenne avez-vous établi de bons contacts avec notre pays ?

Depuis plus d'une année, j'ai transmis à mes différents interlocuteurs français le désir profond des sahraouis de parvenir à une solution juste et durable de la question du Sahara Occidental.

J'ai particulièrement axé mon propos sur la justesse de la solution pour que, à mon humble avis, la durabilité soit acquise. Faites un bilan sommaire des conflits qui rééclatent parce qu'ils étaient mal réglés ou parce que la formule miroitée aux concernés était un artifice juridique, ils sont nombreux !

Pour revenir à votre question, j'ai établi des contacts à certains niveaux qui peuvent être bénéfiques le moment venu...

Même si nos appels à la France pour mettre en avant ses atouts dans la recherche d'une solution juste sont restés sans lendemain.

Suite aux dernières rencontres de Londres et au dernier Rapport du Secrétaire Général, quelle est votre appréciation de la situation ?

Les rencontres de Londres n'ont pas abouti au résultat souhaité. Les autorités marocaines continuent de brandir le thème des recours avec l'arrière pensée de créer à l'ONU un obstacle insurmontable. Même s'ils ne l'ont pas dit jusqu'à présent, MM Kofi Annan et James Baker sont persuadés que le Maroc craint les résultats d'un référendum supervisé par les Nations Unies. Dans ce cadre, les autorités marocaines font tout pour décourager la Communauté Internationale; elles ne sentent aucune pression venant du Conseil de Sécurité.

Le dernier rapport du Secrétaire Général des Nations Unies a fait un constat d'échec des tentatives de l'envoyé spécial pour relancer le processus. En principe, Mr Baker réunira les parties à la fin du mois de septembre à Londres. Pour avoir une juste appréciation il faut attendre l'évaluation que fera Mr Baker à l'issue de cette rencontre et la décision du Conseil de Sécurité qui suivra.

Les échos que nous recueillons du retour des campements de plusieurs délégations françaises indiquent qu'il s'y opère de profonds changements. Qu'en pensez-vous ?

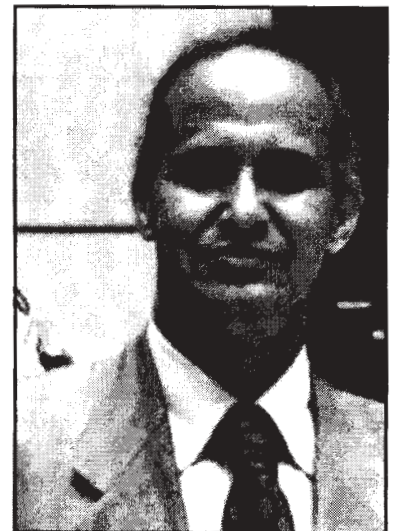
Ces changements sont-ils de nature à influencer sur le cours de l'histoire ?

Les Sahraouis ont été frustrés par l'échec des rencontres de Londres et de Genève. Le Maroc est demeuré, une nouvelle fois, fidèle à sa politique d'obstruction. Face à cette situation de ni paix ni guerre, les Sahraouis rongent leur frein. Ils souhaitent du plus profond de leur coeur une issue heureuse à ce conflit qui dure depuis plus d'un quart de siècle. En attendant, ils gèrent à la fois leur quotidien et leur impatience. Ils ne considèrent pas que leur sort est scellé d'avance, ils croient à la légalité internationale même si l'effort des Nations a ses limites en l'absence d'un solide engagement des membres influents du Conseil de Sécurité.

L'espoir d'un retour rapide au Sahara Occidental n'occulte pas leur présent : l'école pour les enfants, la prise en charge des personnes vulnérables, l'acheminement de l'eau pour tous, la distribution des vivres, la célébration de fêtes, de baptêmes et de mariages ...

Durant ces cinq dernières années, une nette amélioration de l'habitat est constatée dans les campements : à côté de la tente, chaque famille improvise de petites constructions en dur, le téléviseur et d'autres commodités entrent petit à

petit dans les foyers grâce à la débrouille et aux Sahraouis qui voyagent à l'étranger. Je crois que si l'on considère cela comme des changements, à mon avis, ils ne sont pas de nature à modifier l'essentiel pour les réfugiés : le retour au pays.



An 2000 : le rendez-vous manqué du référendum

Le référendum sur l'autodétermination du peuple sahraoui devait avoir lieu en l'an 2000. Cela aurait dû être un bon début de millénaire pour le Maghreb. Mais tout est bloqué avec un Maroc figé dans le passé, malgré l'arrivée d'un jeune roi, où le débat démocratique demeure impossible sur la question du Sahara Occidental. En avril dernier, deux journaux marocains l'ont appris à leurs dépens. L'hebdomadaire francophone Le Journal et l'hebdomadaire arabophone Assahifa, imprimés en France, sont interdits d'entrée au Maroc, pour avoir publié un entretien avec Mohamed Abdelaziz, secrétaire Général du Front Polisario. La décision semble avoir été prise par le Premier Ministre et non par le Palais. Mais, si le Palais avait vraiment changé les habitudes de Hassan II, il aurait pu intervenir pour qu'un débat au sein de la société civile marocaine ait lieu. Pourquoi jouer plus longtemps l'hypocrisie ? Le Front Polisario entretient des négociations directes avec le Maroc, le Front Polisario a été reçu par Hassan II. Les preuves réelles d'une liberté d'expression et d'un réel changement ne sont-ils pas dans le débat ?

Au Sahara Occidental occupé : les résistances

L'expérience et la réalité montrent l'échec de la politique d'assimilation entretenue par le Maroc dans le territoire qu'il occupe depuis 1975. Les générations nées sous l'occupation sont celles-là même qui alimentent l'intifada à El Ayoun, Smara, Boujdour et dans les villes estudiantines au Maroc.

Sur le terrain, la situation ne change guère. Dans la nuit du 26 au 27 février 2000, des étudiants sahraouis à Rabat ont organisé une marche de commémoration. Le 1er mars, dans les territoires occupés et dans de nombreuses villes marocaines, des marches pacifiques et des rassemblements à l'initiative d'étudiants sahraouis et de travailleurs ont eu lieu, générant de violents affrontements avec les forces de police marocaines et des arrestations. Le Conseil de Sécurité de l'ONU tient le 13 mars une réunion à huis clos sur ces manifestations.

Le 4 mai 2000, une marche en faveur des droits démocratiques se déroule à El Ayoun dirigée par des retraités du complexe de phosphates de Fos Boucraa, habillés en vêtements

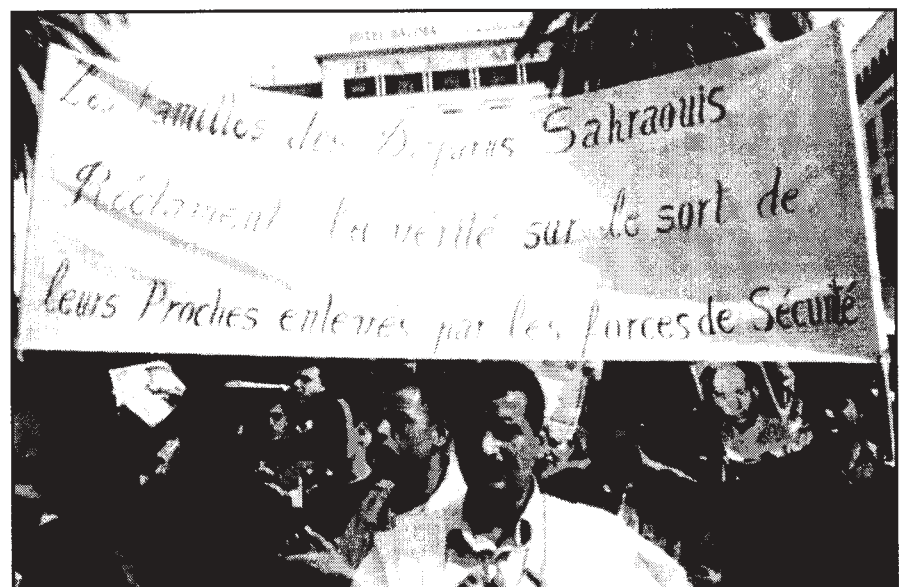
traditionnels sahraouis. Le 10 mai, les enfants des écoles primaires de Smara (territoires occupés) célèbrent à leur manière le 27^e anniversaire du déclenchement de lutte armée au Sahara Occidental. Vêtus de leurs plus beaux habits traditionnels, ils se dirigent vers leurs écoles puis font demi-tour en annonçant que c'est une journée de fête chez les Sahraouis et qu'ils n'iront pas en classe.

Entre les 15 et 19 mai, de violents affrontements opposent des étudiants sahraouis aux forces de l'ordre dans le campus universitaire de Marrakech.

Le 29 mai, des dizaines de femmes sahraouies manifestent à Smara (territoires occupés) pour réclamer la libération immédiate des détenus sahraouis arrêtés depuis septembre 1999.

Le 20 juin, la Cour de Cassation de Marrakech condamne le jeune Sahraoui Rajaa Brahim à 5 ans de prison ferme pour avoir brûlé une voiture de l'administration marocaine lors des incidents le 17 mai. Les parents de l'accusé n'ont pu assister au procès ni visiter leurs fils pendant la garde à vue, qui a duré plus d'un mois et durant laquelle il aurait subi des tortures physiques et morales.

Le 21 juin, à l'occasion de la visite de Mohamed VI aux USA, Amnesty International USA a demandé instamment au gouvernement marocain d'effectuer des recherches complètes et de procurer des compensations



Manifestation à Rabat

adéquates à toutes les victimes de disparition forcée ou de détention arbitraire ainsi qu'à leurs familles, y compris aux centaines de Sahraouis, dont les cas n'ont pas été reconnus par les autorités marocaines.

Le 3 juillet, Brahim Laghzal, Cheikh Khaya et Larbi Massoudi ont été condamnés à 4 années de prison ferme par la Cour d'Appel d'Agadir et à une amende de 10.000 dirhams pour atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat et pour espionnage en faveur du Front Polisario. Enlevés le 6 décembre 1999 et incarcérés depuis à la prison d'Inezgane près d'Agadir, les trois Sahraouis avaient été condamnés par le tribunal de première instance le 2 juin 2000 à 4 ans de prison ferme pour les deux premiers et à 3 ans pour le troisième.

Le 13 juillet, une patrouille militaire marocaine ouvre le feu contre un groupe de jeunes Sahraouis, blessant gravement deux personnes. Même scénario à Smara où un soldat marocain tire de son véhicule sur un groupe de jeunes Sahraouis. Des unités de l'armée marocaine détruisent des puits à Guelta Zemmour et Boujdour, puits utilisés pour l'alimentation en eau des troupeaux.

Le 19 août, des étudiants Sahraouis organisent un sit-in à El Ayoun occupée devant les locaux de la Confédération marocaine du travail pour réclamer "du travail, la libération des détenus politiques, l'amélioration des conditions des étudiants et l'indemnisation des victimes de détentions arbitraires". Les manifestants réclament également "l'arrêt de la politique de déportation des jeunes Sahraouis vers l'intérieur du Maroc" et "l'incorporation forcée au sein de l'armée

d'occupation et des forces auxiliaires à Tan-Tan, Assa, Goulimine pour "les éloigner de leur terre, les occuper, les apprivoiser et en faire de la chair à canon dans la perspective d'un retour probable à la guerre".

L'ONU : la relance des contacts

La relance de la diplomatie a repris ses droits lorsqu'au mois d'avril dernier, James Baker, le représentant personnel du secrétaire général des Nations Unies pour le Sahara Occidental a effectué une tournée dans la région. Les étapes sont désormais connues : les camps de réfugiés près de Tindouf, Rabat, Alger, Nouackchott. De l'aveu même du secrétaire général, le référendum ne pourrait avoir lieu qu'en l'an 2002. Tout vient du fait que le Maroc entrave le processus d'identification des électeurs en posant des recours ou en voulant inscrire des Marocains. Au printemps 2000, 86.000 électeurs avérés ont été retenus sur les 198.000 votants potentiels. La MINURSO annonçant en mars 2000 l'existence de 135.000 recours. A la veille de la visite de James Baker, Washington et Londres, les deux capitales les plus actives diplomatiquement - la France reste à la traîne - espéraient que le diplomate américain parvienne "rapidement" à lever les obstacles pour aller vers un règlement juste et durable. Le Foreign Office considère qu'une "solution juste passe par le droit du peuple sahraoui à exprimer librement sa volonté dans le cadre d'un scrutin régulier".

En visite en Espagne, James Baker, le représentant spécial de l'ONU a déclaré : "le plan de règlement n'est pas mort,



James BAKER en tournée

mais il est dans une ornière. Il connaît des problèmes, de sérieux problèmes. Il y a beaucoup d'autres problèmes en plus de celui des recours. **Avant que les Nations Unies prennent l'initiative, il faut qu'il y ait un consensus entre les parties et c'est ce consensus qui est extrêmement difficile à obtenir".**

Le 31 mars, répondant à plusieurs membres du Congrès, le président Bill Clinton a réaffirmé l'engagement ferme des Etats Unis en faveur d'une mise en oeuvre des accords de Houston en vue d'une solution juste et durable au Sahara Occidental. Il a également exprimé la frustration croissante de son administration face aux multiples reports du plan de règlement.

Au même moment, le président Mohamed Abdelaziz, en visite aux Etats Unis, expliquait devant l'organisation Defense Forum Foundation, qu'il ne fallait qu'en aucun cas imaginer l'abandon du processus référendaire. Il a tenu à souligner que les responsables du Front

L'Association des Amis de la RASD réagit en juin aux déclarations ambiguës du Secrétaire Général

Paris, le 12 juin 2000

Suite à la récente publication du rapport du Secrétaire Général sur la question du Sahara Occidental et à la résolution du Conseil de Sécurité qui a suivi, l'Association des Amis de la RASD, qui milite depuis 1975 pour l'application du droit à l'autodétermination et à l'indépendance du Peuple Sahraoui, ne peut que très vivement s'interroger sur les intentions du Secrétaire Général et de la Communauté Internationale, sous prétexte de dépasser l'actuel blocage du Plan de Paix au Sahara Occidental.

- L'Association des Amis de la RASD rappelle que seul l'exercice de l'autodétermination par le Peuple Sahraoui est à même de respecter le droit international et la Charte des Nations Unies en faveur des peuples colonisés. S'engager dans la voie d'un tel déni de justice c'est à nouveau risquer pour la région et pour de nombreuses années l'aventure et la guerre.

- L'Association des Amis de la RASD s'étonne que les Nations Unies semblent sur le point d'abandonner toute volonté de se donner les moyens d'appliquer le Plan de Paix ou simplement de

faire respecter les accords signés par les parties, au moment même où l'identification du corps électoral sahraoui parvient à son terme.

- Plutôt que des tergiversations, l'Association des Amis de la RASD demande à l'ONU de mettre en route résolument la procédure des recours telle que prévue afin d'achever au plus vite l'identification et de parvenir à la définition incontestable du corps électoral sahraoui.

- L'Association des Amis de la RASD s'élève et condamne les dernières peines infligées par les tribunaux marocains aux Sahraouis coupables d'exercer la première liberté publique, la liberté d'opinion.

- L'Association des Amis de la RASD invite la France à concevoir autrement la traditionnelle amitié franco-marocaine en aidant le nouveau souverain à lever le tabou sur la question du Sahara Occidental et à inventer les formes démocratiques de l'unité et de la cohésion nationale.

Polisario s'engage à bâtir un Etat démocratique et un système parlementaire multipartite, ainsi qu'à opter pour l'économie de marché, avec des liens privilégiés avec l'ensemble des pays de la région. Le référendum permet à toutes les parties de consacrer la formule "ni vainqueur, ni vaincu".

L'armée de libération sahraouie a procédé en mai dernier à des manoeuvres militaires à Aghoueinit (territoires libérés). Elles représentaient les troisièmes manoeuvres de ce type en moins de deux mois. Elles coïncidaient avec le 27e anniversaire du déclenchement de la lutte armée sahraouie en mai 1973. A cette occasion, le président de la RASD, M. Abdelaziz a déclaré : "il n'y pas d'autre alternative à l'indépendance du peuple sahraoui". Le référendum pose une question : l'indépendance ou la rattachement au Maroc, comme le prévoit le plan de règlement, à travers un verdict "librement exprimé" par les Sahraouis et "seulement les Sahraouis" par les urnes. La troisième voie ne peut être que celle du retour aux armes.

Le 28 juin à Londres, James Baker réunit le Maroc et le Front Polisario en présence

des deux observateurs, l'Algérie et la Mauritanie. Aucun progrès n'est enregistré.

L'Algérie : une diplomatie constante

Le 15 août 2000, le président algérien Abdelaziz Bouteflika met en garde contre la violation de la légalité internationale au Sahara Occidental. "Nous estimons potentiellement dangereuses pour tous les pays du sud les tentatives de remise en cause du droit international et nous estimons nécessaire pour eux de se mobiliser afin d'y faire échec" a-t-il déclaré en recevant le président du Venezuela, Hugo Chavez Frias. Selon lui, la position de l'Algérie est "simplement conforme à la charte des Nations Unies, aux résolutions de cette organisation et aux accords de Houston". Le président Bouteflika a souligné : "Je réaffirme de la manière la plus nette que, pour l'Algérie, il s'agit d'un problème qui relève de la responsabilité totale des Nations Unies et qui ne saurait être mêlé à la question des relations bilatérales entre l'Algérie et le Maroc pour les déterminer ou les influencer de quelque manière que ce fut".

Fin juin, invité par le président tunisien Ben Ali, le président algérien Bouteflika réaffirme la position algérienne en faveur du "droit à l'autodétermination des peuples, principe sacré", "pivot de la politique extérieure algérienne" que ce soit au Surinam, à Belize, à Timor, au Brunei ou au Sahara Occidental".

Le 16 août, réunis à l'appel d'un comité de coordination, les représentants de nombreuses organisations nationales algériennes ont décidé la création d'un groupe de travail chargé de mettre en place un comité de solidarité avec le peuple sahraoui.

Sadia AYATA



Abdelaziz BOUTEFLIKA à Paris

Faisant suite à un rassemblement organisé à Casablanca le 10 octobre 1999, les victimes des disparitions forcées au Maroc, leur famille et les familles de ceux qui sont toujours portés disparus, décidaient de s'organiser en association.

Un mois plus tard, le Forum "Vérité et Justice" était créé.

COMMUNIQUE FINAL DE L'ASSEMBLEE CONSTITUTIVE DE LA SECTION SAHARA DU FORUM VERITE ET JUSTICE

L'Assemblée Générale constitutive de la section Sahara du Forum Vérité et Justice s'est tenue au centre culturel d'El Aïoun le 26/08/2000. Elle constitue un tournant important dans l'histoire de la lutte en faveur des droits de l'homme au Sahara Occidental.

Cette naissance vient consolider les structures du Forum et remet en mémoire l'agression sauvage que le Sahara a subit durant cette seconde moitié du siècle.

En effet, les massacres collectifs dont témoignent les fosses communes, les politiques qui affament et appauvrissent, les enlèvements et viols de femmes, le terrorisme et les tortures commis dans les territoires sahraouis font de la création, au Sahara, d'une section du Forum Vérité et Justice, une étape nécessaire visant à sauvegarder une mémoire vive et riche de l'expérience militante vécue par l'homme sahraoui.

En conséquence, une gestion positive du dossier des droits de l'homme au Sahara dépend du degré d'engagement de l'Etat marocain. Elle ne saurait ignorer les questions suivantes :

1 - L'arrêt des campagnes de répression féroce menées contre les étudiants sahraouis dans les campus universitaires d'Agadir, Marrakech et Rabat. L'arrêt des procès formels et la libération des détenus politiques sahraouis notamment Sidi Mohamed Daddach, le plus ancien détenu sahraoui.

2 - La condamnation officielle de la part de l'Etat marocain de toutes les violations des droits de l'homme qui ont été commises, et qui continuent de l'être, contre les sahraouis.

3 - Mettre un terme à l'avalanche des violations des droits de l'homme perpétrées dans la région.

4 - Une excuse officielle aux victimes et à leurs familles.

5 - L'ouverture d'une enquête sérieuse afin de faire éclater la vérité sur les violations des droits de l'homme au Sahara.

6 - L'ouverture d'une enquête sérieuse sur la situation des disparus sahraouis.

7 - Traduire devant la justice tous les responsables des violations des droits de l'homme au Sahara.

8 - Restitution des corps des martyrs à leurs familles afin de les enterrer dignement.

9 - Dédommagement moral et matériel des victimes, de leurs ayants droit et leur réhabilitation selon les normes internationales.

10 - Garantir un suivi médical et psychologique aux victimes.

11 - Mettre fin au quadrillage militaire que vivent les territoires sahraouis.

Face aux réflexions des autorités officielles concernant la restructuration de la commission d'arbitrage du Conseil Consultatif des Droits de l'Homme, nous exprimons notre attachement aux revendications du Forum Vérité et Justice concernant la constitution d'une commission d'indemnisation.

Nous insistons aussi, sur la nécessité d'une approche globale et non partielle pour traiter le dossier des violations des droits de l'homme et ce selon les normes, les lois et les conventions internationales en vigueur.

GLOIRE ET FRATERNITE AUX MARTYRS ET AUX VICTIMES DE L'OPPRESSION POLITIQUE

Le mouvement de solidarité européen s'est retrouvé à Strasbourg au Parlement les 16 et 17 mai 2000.



La délégation française à Strasbourg

C'est en étroite collaboration avec l'intergroupe du Parlement Européen " Paix pour le Peuple Sahraoui " et la coordination européenne de solidarité que des comités de soutien et des élus venant de Grande Bretagne, Espagne, Belgique, Suisse, Italie, Allemagne, France, ont convergé vers le siège alsacien du Parlement Européen pour rencontrer leurs parlementaires et les informer de la situation au Sahara Occidental.

Près d'une cinquantaine de français étaient présents, venus des villes jumelées et des associations de solidarité. L'Ouest était bien représenté, de la Normandie aux Pays de Loire, avec des sarthois, des personnalités de Rezé et de Saint Nazaire, une bonne équipe de Gonfreville l'Orcher.

Le bureau du comité limousin de solidarité avec le Peuple Sahraoui était également présent aux côtés de plusieurs membres des comités de la région parisienne (APAPS), du sénateur honoraire Robert Vizet.

Les nombreux sahraouis de la communauté résidant en banlieue parisienne ont, par leur présence haute en couleur, donné beaucoup de caractère au rassemblement qui s'est tenu le 17 mai dans la cour du Parlement de Strasbourg.

A noter que plusieurs quotidiens régionaux ont couvert le sujet, le Maine Libre dans la Sarthe, Presse Océan en Loire Atlantique, La République du Centre en Limousin.

Chaque délégation s'est employée, au cours de ces deux journées très chargées, à rencontrer "les parlementaires".

C'est ainsi que près de deux cents parlementaires ont été approchés ainsi que des présidents de commission et de délégations spécialisées.

En fin de journée, après le rassemblement dans la cour du Parlement, en présence de Mohamed Sidati, Ministre conseiller et de la présidente de l'intergroupe, s'est tenue la réunion mensuelle de l'intergroupe en public, devant une assistance nombreuse et très motivée.

Toutes ces démarches se situaient dans le cadre de la mise en œuvre de la résolution adoptée par le Parlement Européen le 16 mars dernier (voir Sahara Info n° 109). Il s'agissait pour les comités d'appeler l'Union Européenne à promouvoir, dans le respect de la légalité internationale et de l'application du plan de paix, **une solution juste et durable fondée sur le respect de l'autodétermination du Peuple Sahraoui.**

Deux demandes précises furent alors formulées par chaque délégation auprès de leurs parlementaires :

- que le Parlement se rende en mission d'observation dans le Sahara Occidental occupé par le Maroc
- que le Parlement invite les ambassadeurs William Eagleton et James Baker à Strasbourg pour évaluer, avec les deux envoyés spéciaux des Nations Unies, la contribution de l'Europe pour l'établissement d'une paix durable au Maghreb.



Intervention de la Présidente de l'intergroupe

Mme Khadija Mohsen-Finan a souhaité le rectificatif suivant à un article du Sahara Info n° 109 : son travail universitaire ne saurait être interprété comme favorable aux thèses marocaines.

Déclaration de Mohamed Sidati, ministre conseiller à la Présidence sahraouie

*La solidarité avec le peuple sahraoui s'exprime au
Parlement européen de Strasbourg (16 et 17 mai 2000)*

Ces journées, marquées par la présence au Parlement européen de Strasbourg des mouvements de solidarité européens, constituent un franc succès pour le peuple sahraoui.

C'est encore plus important quand on sait que le Parlement européen a adopté une résolution sur le Sahara Occidental, affirmant sans ambiguïté son soutien au Plan de Paix et à l'autodétermination.

Ça l'est encore davantage quand on sait que le Parlement européen est une institution de l'Union européenne et que celle-ci a été interpellée par le Parlement européen à s'impliquer activement et positivement dans la mise en oeuvre du référendum.

C'est aussi important quand on sait que le Maroc, qui occupe illégalement le Sahara Occidental, reçoit l'aide la plus considérable des pays européens. C'est dire la responsabilité des Européens dans le drame que vit le peuple sahraoui.

Ceci m'amène à dire aussi le devoir de l'Union européenne auprès du Maroc, pour peser de tout son poids afin d'imposer le respect du droit et de la légalité internationale.

Il est affligeant de constater que des pays de l'Union

européenne, et non des moindres, sont impliqués directement dans la politique coloniale du Maroc au Sahara Occidental. On s'attend pourtant toute autre chose de la France, pays des droits de l'homme.

Cette manifestation intervient immédiatement après les pourparlers directs de Londres (Front Polisario-Maroc) sous l'égide du représentant personnel du secrétaire général de l'ONU, M. James Baker.

Le Front Polisario y a clairement affirmé qu'il ne saurait y avoir d'autre solution pour la résolution du conflit du Sahara Occidental que celle du référendum. Le plan de paix continue d'être le passage obligé pour parvenir à une solution définitive et juste du conflit.

Le Front Polisario reste ouvert et disposé, il l'a démontré à Londres, pour oeuvrer dans le cadre du plan de paix et du référendum, pour atteindre l'objectif de la paix. Nous sommes cependant très préoccupés par la persistance de l'attitude foncièrement négative du Maroc.



ville de vitry sur seine

Vitry, le 15 Mai 2000

Madame la Secrétaire Générale,

Connaissant mon attachement à la cause du peuple Sahraoui, vous m'avez invité à vous accompagner à Strasbourg les 16 et 17 Mai prochains.

L'initiative des Comités et Associations Européens fédérés et solidaires ont décidé de faire entendre leurs voix au Parlement Européen

C'est volontiers que je joins la mienne à la leur. Cependant, retenu à Vitry ces jours par mes activités de Maire, je vous prie de bien vouloir leur transmettre mon message de soutien actif.

La situation des populations sahraouies n'a que trop duré. Le processus démocratique d'autodétermination décidé suite aux accords de Houston de Septembre 1997 entre Marocains et Sahraouis, pour la tenue d'un référendum fixé la première fois le 7 Décembre 1998, a de nouveau été reporté sans limite.

Les récentes déclarations du Ministre de l'Intérieur Marocain, Monsieur Ahmed EL MIDAOUI, fait de nouveau apparaître que son pays n'accepte pas les résultats de l'identification et que le seul référendum acceptable, à ses yeux, est un scrutin confirmatif de la marocanité du Sahara consacrant le rattachement au royaume des « provinces du Sud ».

Ce n'est ni l'esprit, ni le contenu des résolutions de l'Assemblée et du Conseil de Sécurité, concernant le référendum d'autodétermination de l'ancienne colonie espagnole.

Le Front Polisario s'est montré capable de grande sagesse, voici 10 ans, en acceptant le cessez le feu et la médiation des Nations Unies.

La France et les pays européens doivent prendre en compte cette attitude constructive de la partie sahraouie et agir avec leurs assemblées respectives pour imposer au Maroc le respect des engagements signés à Houston.

Je suis de ceux qui, avec force et détermination, pense et agit pour que les peuples choisissent librement leur destin. Aujourd'hui, je suis avec vous rassemblés à Strasbourg pour le peuple sahraoui.

Je vous prie de croire, Madame la Secrétaire Générale, à l'assurance de mes sentiments dévoués.

Alain AUDOUBERT
Maire de Vitry-sur-Seine

Soutien au peuple Sahraoui : une délégation sarthoise à Strasbourg

Une dizaine de Sarthois se sont rendus au Parlement Européen de Strasbourg et, avec d'autres délégations françaises, ils ont retrouvé une centaine d'Européens représentant les comités de soutien et les élus venus affirmer leur solidarité avec les Sahraouis. Il y avait des Belges, des Italiens, des Espagnols, des Suisses, des Anglais, des Allemands...

À cette occasion, les délégations ont pu rencontrer de nombreux parlementaires ou leurs assistants afin d'exposer leurs préoccupations et les informer sur la situation au Sahara Occidental.

En effet, aussi bien dans les camps de réfugiés du Sud algérien, où nombre de familles sont installées depuis 25 ans, que dans les zones occupées par le Maroc, la situation engendrée par un conflit qui dure depuis si longtemps devient de plus en plus insupportable. Ainsi, dans les camps de réfugiés, les pénuries alimentaires existent. Une génération de l'exil y est née. « Cette généra-

tion, nous la connaissons bien », explique Régine Villemont, secrétaire générale de l'association des Amis de la RASD (1), qui dirigeait la délégation française, « puisque depuis 1980, les enfants sahraouis sont accueillis au Mans, ville jumelée avec Haouz, en 1982. Les adultes qu'ils sont devenus sont aussi résolus que leurs parents à imposer leur indépendance... ». Enfin, dans les zones occupées, « les Sahraouis sont devenus minoritaires chez eux et sont quotidiennement intimidés... ». Pour Régine Villemont, « la disparition d'Hassan II pouvait laisser espérer une issue favorable au conflit avec la tenue rapide du référendum d'autodétermination. Cela ne semble malheureusement pas le cas ! ». Les délégations européennes ont donc rencontré les parlementaires pour, qu'à leur tour, ils plaident auprès des autorités marocaines la cause de la paix et de l'application du droit.

(1) Association des Amis de la République Arabe Sahraouie Démocratique.

Le Maine Libre



A LA RENCONTRE DES CAMPEMENTS



Le voyage dans les campements sahraouis a toujours représenté une expérience exceptionnelle et bien souvent déterminé l'engagement de ceux et celles qui s'y rendent.

L'émotion liée à la découverte du désert, la qualité de l'accueil, la chaleureuse hospitalité de ceux qui nous reçoivent, en même temps que la prise de conscience de la dureté des conditions de vie sur la hamada de Tindouf, sont à chaque voyage des expériences ressenties avec force, laissant à chacun un peu de nostalgie.

Cette année, plusieurs délégations françaises se sont rendues dans les campements avec des missions plus ou moins longues. En mai dernier, c'est Gonfreville l'Orcher, ville jumelée depuis 1993 avec J'REFIA qui dépêchait une délégation forte de quatre personnes dans les campements.

Récit d'une belle aventure par Michèle BUNEL

Sur invitation de M. HASSENA, Maire de J'REFIA, ville jumelée avec GONFREVILLE L'ORCHER, une délégation de gonfrevillais s'est rendue dans les campements sahraouis du 21 au 26 mai 2000. Elle était composée de Danièle FOURNY Adjointe au Maire, de Jean-Pierre LARTISIEN, sculpteur, connu pour ses oeuvres qui accompagnent l'exposition itinérante "SOUTIEN AU PEUPLE SAHRAOUI", de Eric SPICQ, journaliste, qui a rendu compte de notre voyage dans la Presse Havraise, un dossier "SAHARA OCCIDENTAL Histoire et Géographie" paraîtra prochainement dans le magazine, du dimanche. Autre événement, plus exceptionnel encore, un reportage sera diffusé sur FR3 NORMANDIE avec une interview de

Jean-Paul LECOQ sur la situation politique au Sahara Occidental. La journaliste était également très intéressée par l'accueil des enfants dans des familles gonfrevillaises cet été !

Mais revenons à notre passionnant voyage. Il est 2 h 30 du matin, quand, fatigués, nous arrivons enfin à TINDOUF. Après une courte mais reposante nuit, nous sommes en pleine forme pour vivre notre grande aventure.

Après quelques mots de bienvenue, le Chef du protocole nous présente au responsable de l'accueil des délégations et, surprise ... c'est "P'tit Chérif" qui nous avait accompagnés lors de notre voyage en 1994 pour contresigner l'acte de jumelage entre nos deux villes.

Nous mettons au point le programme des

5 jours. Nous devons partir immédiatement pour J'Réfia et c'est seulement vers 18 h qu'enfin le départ est possible. Un 4 x 4 est mis à notre disposition .

Mes compagnons de route qui venaient pour la première fois n'ont pas cessé, pendant les 170 km de pistes, de s'émerveiller du paysage lunaire, du coucher de soleil dans les dunes pour enfin apercevoir au loin, dans la pénombre et dans le silence, le campement de J'Réfia, but de notre voyage. "J'en ai beaucoup entendu parler de J'Réfia me dira souvent Danièle Fourny, durant ce périple, "c'est inimaginable, il faut y aller pour se rendre compte".

A la réception de Dakhla, nous avons le plaisir de rencontrer Anne-Marie, Madeleine, la responsable d'E.R.M. qui forment des animatrices qui s'occuperont des enfants durant leurs loisirs (soir - vacances). Elles sont là depuis 2 mois et demi, toujours motivées, souriantes, nous sommes admiratifs.

M. HASSENA, le Maire, ainsi que Mme SOUKEINA, Adjointe, responsable du protocole au sein du Conseil Municipal, nous accompagneront toute la journée. Visites des locaux administratifs, dispensaire etc. Ils nous emmèneront au "Jardin cimetière", la pompe qui permettait l'irrigation est tombée en panne et n'a pas été remplacée. Quelle tristesse quand on se souvient des beaux légumes, fruits, distribués aux malades, enfants, femmes enceintes et vieillards.

Cérémonie officielle avec le Conseil Municipal, discours de Danièle au nom de la Municipalité, qui réaffirme son soutien au peuple sahraoui, elle remet

officiellement à M. HASSENA une invitation de M. LECOQ, Maire, pour venir à Gonfreville l'Orcher à la Fête de la Libération en Septembre.

Je transmets au nom du Comité de Jumelage tous nos voeux pour que le référendum ait lieu très rapidement, nous les assurons de notre soutien, et leur présentons nos fraternelles amitiés.

Suivent l'incontournable cérémonie du thé, l'échange de cadeaux, les rires, les pleurs en retrouvant les enfants venus à Gonfreville, promesses, à leurs parents, de revenir bientôt.

Réception avec le Gouverneur de Dakhla, discours politiques, souper composé de chameau grillé ou en ragout accompagné de frites et de semoule. Il est tard, il est difficile de se séparer, mais demain matin, départ à 5 h. Il faut rouler au maximum à la fraîche.

En effet nous partons vers les territoires libérés. C'est une première, pour moi, (merci aux autorités sahraouies d'avoir

accédé à toutes nos demandes de visites).

Thé en plein désert, visite d'une famille nomade, d'un site préhistorique, peintures rupestres.

Arrivés à TIFARITI, nous sommes reçus par le Commandant de la 2^e région militaire. Discours de bienvenue, remise de présents et autorisation de visiter une caserne.

Nous avons appris le lendemain que Monsieur ABDELAZIZ, Président de la RASD était dans les murs.

Nous sommes reçus chaleureusement par les soldats, visite du parc des engins militaires, un thé nous est servi dans la "chambre" (grotte aménagée - tapis - belles fresques sur les murs)

Retour à Rabouni - 350 kms de piste - émotion en passant la frontière algérienne, j'ai réalisé à ce moment là, que j'étais dans le "vrai" Sahara occidental.

Des changements depuis 1997 ?

Des tentes sont remplacées par de petits bâtiments en dur entourés de clôture pour avoir "un petit chez soi". Il existe maintenant un marché à J'Réfia de 10 petits commerces (bâtiments en briques séchées) et le petit bazar de Rabouni est devenu un "Bar-Salon de thé"

Les Sahraouis se sédentarisent, se donnent un peu de confort pour améliorer leur vie très difficile ?

En tout cas, ce qui ne change pas, c'est leur gentillesse, leur sens de l'hospitalité et comme le dit si bien Jean-Pierre nous avons beaucoup de leçons à apprendre de ce peuple si fier, si généreux, si cultivé, si déterminé à récupérer son pays pour vivre enfin libre, dans son pays.



Le journaliste du Havre Libre Eric SPICQ qui avait déjà couvert pour son journal la conférence européenne de Las Palmas, accompagnait la délégation au Sahara Occidental.

(Le Havre Libre du mercredi 14 juin 2000)

Cette année l'Association des Amis de la RASD organise un voyage dans les campements sahraouis.

Voyage découverte, voyage de retrouvailles pour ceux et celles qui ont accueilli des petits sahraouis.

- Le voyage aura lieu pendant la période de la Toussaint 2000.
 - départ : dimanche 29 octobre Roissy-Alger-Tindouf
 - retour : samedi 4 novembre Roissy

Coût approximatif : 5000 F à 6000 F

- Dès reçu de ce journal, ne manquez pas de inscrire si vous souhaitez participer au voyage.
(conditions : passeport en cours de validité)

Un imprévu, un retard dans l'obtention des visas est toujours possible et peut expliquer l'annulation du voyage.

- deux autres voyages sont envisagés à Noël et en février.
(contactez-nous)

Bulletin d'inscription à nous retourner

NOM :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

Téléphone :

Qualité :

Inscription pour voyage : 100 F

Versement d'arrhes : 1000 F *(qui vous seront remboursés en cas d'annulation)*

Dès réception de votre inscription vous recevrez un dossier pour préparer au mieux votre voyage.

Louis CHAUDET nous a quitté ce 24 mai 2000. Il s'est pourtant battu avec un redoutable courage contre cette terrible maladie. Il nous était si cher. A Antoine VAILLANT qui l'a interviewé quelques jours avant sa mort de dire les mots du deuil.

Je regrette que cela soit dans un moment de douleur, que je te renvoie la cassette de l'interview de Louis CHAUDET. Je ne l'ai que très peu connu mais j'ai pu sentir les grandes valeurs de cet homme, sa sincérité, sa simplicité dans l'aide qu'il a apportée à la cause sahraouie. Je pense qu'il est comme tu as souhaité me le montrer, l'exemple même des gens qui militent pour les Sahraouis en France, de leur diversité, de leur lutte politique et non politicienne, solidaire et non paternaliste ou néo-colonialiste, une lutte de tous les jours. C'est donc tout naturellement que j'ai décidé, lorsque j'aurai fini mon mémoire, de dédier mon travail à Louis CHAUDET et à sa mémoire. Je tiens aussi à ce que tu transmettes de ma part à son épouse, toutes mes pensées.

Message d'Antoine VAILLANT
Etudiant en histoire contemporaine

Jeanine ROUXIN, maire-adjointe honoraire de la ville de Mans et initiatrice du premier jumelage, a eu la douleur de perdre sa fille Claude. Qu'elle sache que nous l'entourons ainsi que sa famille de notre plus vive sympathie.

Quelques souvenirs ...

Un engagement, le respect du droit.

Je connais bien le Maroc pour y avoir vécu durant une longue période dans les années 1980. J'y ai encore de nombreux amis. Ne souhaitant pas faire prendre de risques inutiles à ces derniers sur la question du Sahara, je tiens à préciser que ces propos n'engagent que moi.

Mon itinéraire personnel m'a donné la chance de vivre au Maroc, au plus près de la réalité de ce pays. "Observatrice" de cette société, cette circonstance a non seulement modifié profondément l'appréhension que j'avais de moi-même mais m'a également permis de découvrir que dans la société marocaine il était parfois nécessaire de saisir "la réalité des choses" au travers des "non-dits".

Le Maroc des années 1980 n'est certes plus le même que celui des années 2000. Un souffle de démocratie semble balayer les vieilles peurs. Pour avoir été présente lors des soulèvements qui ont eu lieu dans le Rif et à Marrakech en mars 1984, je peux assurer qu'à l'époque, la suspicion, la crainte du pouvoir quant à ses facultés de répression étaient prégnantes au quotidien. Pour ma part durant cette période, plusieurs de mes amis et connaissances furent arrêtés, interrogés, incarcérés, certains pour plusieurs années.

Les Marocains qui m'entouraient me faisaient, je crois, confiance. Nous avons pu discuter souvent de ce qui n'allait pas dans ce pays. Leur préoccupation première était pour la plupart de "boucler la fin du mois", d'avoir accès à l'hôpital dans de bonnes conditions lorsqu'ils en avaient besoin. Pour cela ils étaient souvent contraints de recourir à la corruption pour avoir accès à des soins dignes de ce nom. En privé ils en parlaient et regrettaient une telle situation.

Sur la question du Sahara il m'a été également possible d'en discuter. Si en apparence un large consensus prévalait sur la "marocanité" du Sahara Occidental, il m'est vite apparu que cette opinion était plus complexe et sans doute à nuancer. Les marocains que je côtoyais n'étaient pas vindicatifs. Certains m'ont décrit la "marche verte" à laquelle ils avaient participé. Ils n'en étaient ni fiers, ni bravaches, la plupart d'entre eux "semblaient savoir" qu'ils n'auraient pu faire autrement. J'ai rencontré également de jeunes militaires engagés (lorsqu'on n'a pas fait d'étude au Maroc, c'est un des

rare moyens de gagner sa vie et celle de sa famille). Ils étaient en poste au Sahara. Ils détestaient repartir après leur permission. Ils parlaient de leur peur, de ce sable, de ce soleil implacable qui n'arrêtait pas de les aveugler. Ils auraient préféré être à des milliers de kilomètres de là. Ils ne rêvaient que de l'Europe, des Etats-Unis, de pays où ils leur semblaient pouvoir vivre mieux. Moi, en les entendant parler, je pensais à l'ouvrage de Dino Buzzati "Le désert des tartares".



Illustration extraite de la brochure "Dévotions par les jardins du Roi"

Des Sahraouis, ils en parlaient peu, sinon en riant autour des blagues de "Joumani" comme pour mieux circonscrire leur peur. L'indépendance ou pas l'indépendance..., ce n'était pas leur préoccupation. Eux aussi savaient qu'ils n'avaient pas le choix, savaient qu'il ne fallait pas contester "les décisions d'en haut". Ceux qui étaient fonctionnaires râlaient... Non pas sur le terrain politique, la plupart n'étaient ni militants, ni intéressés par cette question, mais sur l'impôt "spécial Sahara" qui leur était retenu sur leur paie en fin de mois.

Tous par contre connaissaient le sort qui était réservé à ceux qui avaient osé contester la souveraineté nationale sur le Sahara Occidental. Certains m'ont parlé de Serfaty, à l'époque incarcéré à Kénitra... de Saïda Membih morte à la suite d'une grève de la faim durant son incarcération. D'autres, originaires des villages à proximité de "lieux que l'on ne nommait pas", savaient que des personnes étaient embastillées. Comme ils disaient, alors que je m'étonnais de ne

plus pouvoir aller dans tel ou tel lieu visiter une de ces casbahs du sud, "il y a cette chose". En essayant de vous le transcrire phonétiquement en arabe dialectal, cela donne "Kayne adak chi". Moi je savais que ce "kayne adak chi" ne permettait pas de poser plus de question. Et aussi étrange que cela puisse me paraître aujourd'hui, je n'en posais pas. J'avais intégré ce qui permet de vivre sous une dictature "l'autocensure".

C'est seulement une fois revenue en France que j'ai pris connaissance des bagnes de Skoura, Kalaat'Mgouna où étaient détenus clandestinement des "disparus" marocains et sahraouis, que j'ai su le sort réservé à la famille Oufkir (je suis sans doute passée plusieurs fois tout près de la villa où elle était en résidence surveillée à la Targa à Marrakech), que j'ai pris connaissance de l'existence des frères Boureqat, ressortissants français comme moi. Oui à l'époque, les rumeurs courraient au Maroc. Nous savions que telle où telle villa servait de centre d'interrogatoire. Certains en ressortaient, j'en ai connu au moins une sur place. Elle n'a jamais raconté dans le détail..., la peur de dire. Nous savions tous qu'elle-même était surveillée, que sa famille était surveillée. Pour simplement avoir été une de ses connaissances, tout mon entourage a reçu la visite du Moqadem et de ceux qu'on appelait communément "les merdas".

Oui la peur dominait et les Marocains et Marocaines n'exprimaient leurs sentiments que lorsqu'ils étaient en confiance. L'information sur le Sahara Occidental, une information digne de ce nom ? Il n'y en avait pas. On savait que quelque chose s'était passé lorsque les hôpitaux étaient évacués des malades pour y recevoir les milliers de blessés militaires. Mais cela aussi on ne le savait que par la rumeur, les demi-mots des infirmiers, des médecins en poste ou par des malades rentrant du jour au lendemain dans leur famille.

Il se disait également que les militaires hauts gradés avaient pu se faire construire de somptueuses villas à Souissi à Rabat, sur la Corniche à Casablanca, dans la palmeraie à Marrakech grâce à l'argent qu'ils se faisaient en étant en poste au Sahara. Mais il se disait aussi que ceux qui n'étaient plus dans la ligne ou qui en savaient trop, pouvaient bien "sauter" au détour d'une de ces petites routes

circulant dans cette même palmeraie de Marrakech. Ce fut le sort réservé au Général Dlimi.

Maroc 1980, Maroc 2000. Oui quelque chose a changé. On y parle des disparus, certains d'entre eux se battent pour faire reconnaître leurs droits. Serfaty est rentré, Basri, le tout puissant ministre de l'Intérieur des " années de plomb " a été remercié et remplacé. Mais ce ne sont là somme toute, que des victoires bien symboliques. Dans les faits, les autorités marocaines n'ont pas reconnu les responsabilités de l'ex-ministre de l'Intérieur sur des sujets aussi graves que le phénomène des disparitions, de la torture.... Ce dernier exerce tranquillement à l'université de Droit sans que cela semble déranger outre mesure l'appareil d'Etat ni même le corps enseignant à l'exception de quelques uns. Ce "limogeage" a été mené, certes rondement par Mohamed VI, mais cela pose également question. Le jeu démocratique existe t-il aujourd'hui au Maroc ? Le Premier Ministre lui-même a été mis devant le fait accompli. L'on peut donc s'interroger sur le rôle exercé par le gouvernement. Le pouvoir reste bien entre les mains du Roi, ce n'est plus Hassan II qui l'exerce, c'est un autre homme mais avec les mêmes prérogatives. Quant à la question du Sahara Occidental, elle reste le sujet tabou par excellence. La censure imposée par le 1er Ministre, Monsieur Youssoufi, au "Journal" en est l'exemple. Et pourtant cet hebdomadaire a pris un grand nombre de précautions pour rester dans la ligne. Néanmoins les autorités ont jugé qu'il était allé trop loin et des lourdes condamnations furent prononcées. Alors peut-on parler d'une réelle information sur ce sujet dans ce pays ? Comment croire qu'une opinion objective et libre puisse s'y faire entendre ? Les Marocains et les Marocaines, au moins sur la question du Sahara, sont des sujets. S'il le faut, les autorités leurs rappelleront qu'ils ne doivent pas penser, réfléchir, s'informer sur cette problématique. Les dernières condamnations à des peines de prison ferme à l'encontre de Sahraouis témoignent s'il le fallait, que le droit d'exercer la première liberté publique à savoir, la liberté d'expression, n'est pas tolérée. En France, au prétexte de défendre nos intérêts et d'entretenir une amitié marocaine, on fait semblant de croire que l'opinion marocaine est monolithique et sincèrement dévouée à la cause. Ceci permet alors de justifier notre soutien apporté depuis 25 ans aux thèses marocaines sur la question du Sahara Occidental.

Je continue de penser qu'il existe un profond décalage entre les discours

officiels et le sentiment général de la population marocaine. Faut-il rappeler qu'à une époque pas si lointaine, le Maroc revendiquait la Mauritanie ? Si un Marocain à cette période là, avait eu l'audace de dire ou de penser trop fort que ce territoire devait être indépendant, il aurait sans nul doute été arrêté, torturé pour oser remettre en question l'intégrité du Royaume. Nombreux sont ceux qui qualifient aujourd'hui le règne d'Hassan II comme correspondant à "des années de plomb". Pourtant il y a seulement quelques mois, en France et au Maroc, les discours officiels étaient unanimes pour se faire l'écho de "l'immense consensus du peuple marocain envers son Souverain". Nous étions bien peu nombreux alors, à tenter de faire entendre une autre voix.

N'en sera-t-il pas de même demain avec le Sahara-Occidental ? Les Marocains me semblent aspirer pour beaucoup à la paix. Ils souhaitent que les conditions économiques, éducatives, sanitaire, s'améliorent. Qu'ils puissent enfin profiter des richesses de leur pays. Et le Sahara coûte cher, très cher et cela dure depuis 25 ans. N'est-il pas temps d'appréhender cette question en l'analysant sereinement, en acceptant de s'inscrire honnêtement dans le processus mis en place par l'ONU et l'OUA ? De même, n'est-il pas temps pour les pays qui entretiennent de bonnes relations avec le Maroc, tout particulièrement la France, de se dégager de l'idée que le consensus marocain sur la question du Sahara Occidental est tellement prégnant qu'il est impossible de transmettre un autre message sans prendre le risque d'une rupture ? Je ne le pense pas car cela laisserait croire que ces relations d'amitié sont bien fragiles. D'autre part Il est pour le moins risqué de jouer les prolongations pensant de la sorte affaiblir le Polisario. Rien ne serait plus dangereux car la détermination des Sahraouis quant à s'exprimer sur leur devenir est profonde.

Fort des assurances de la Communauté Internationale, le Front Polisario a su faire entendre la voix de la patience et du jeu démocratique à tout un peuple. Même si ce dernier est numériquement un petit peuple, jeter "aux orties" le processus référendaire risque d'engendrer une situation de crispation et c'est un euphémisme, contraignant au mieux le Polisario à s'engager dans une politique de surenchère au pire à perdre toute sa crédibilité créant alors une situation où l'expression du désespoir pourrait bien engendrer des phénomènes incontrôlables.

Au delà de mes sentiments personnels, il faut rappeler que c'est en 1963 que la Communauté Internationale a inscrit le Sahara Espagnol sur la liste des territoires auxquels s'applique la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux adoptée en 1960. Il faut également rappeler que la Communauté Internationale n'a jamais reconnu l'occupation du Sahara Occidental par le Maroc. Depuis 1991, un processus de paix est engagée sous l'égide de l'ONU et de l'OUA, processus qui doit conduire au référendum. Les Sahraouis, s'ils veulent intégrer le Maroc, se prononceront dans ce sens, s'ils veulent leur indépendance, ils la signifieront. la Communauté Internationale s'est engagée à le leur permettre. le Maroc et le Polisario ont souscrit à ce processus. Ne vaut-il pas mieux pour nous tous, sur les deux rives de la Méditerranée, œuvrer à construire la paix ? Si l'on en a la réelle volonté, cela ne sera possible que si l'on ne bafoue pas le Droit.

Paris, le 24 juin 2000

Elisabeth Muller
Secrétaire Générale Adjointe
de l'Association des Amis de la RASD



Illustration
extraite de
la brochure
" Détours
par les
jardins du
Roi "

VIE DE L'ASSOCIATION

Assemblée Générale de l'AA RASD - 25 mars 2000 -

Rapport d'activité

Chers Amis,

Nous avons réussi cette année à respecter le rythme annuel de notre Assemblée Générale et ce, un peu grâce aux nouveaux membres du bureau très attentifs à ce que tout soit en bon ordre de marche. Merci à eux.

L'Assemblée Générale avait été l'an dernier très suivie, animée, témoignant de la toujours grande vivacité de nos adhérents. J'espère que la version 2000 sera tout aussi stimulante.

Deux absents aujourd'hui, que je voudrais tout particulièrement honorer.

Gilbert JACQUEMIN d'abord qui nous a quittés au mois de novembre dernier, et qui nous manque beaucoup. Vous l'avez sans doute appris par le journal, nous avons tenu à faire cette Assemblée Générale dans sa ville pour honorer sa mémoire et redire toute notre amitié à sa femme. Cette assemblée générale lui est dédiée.

Le Professeur Théodore MONOD qui, en dépit de son grand âge, était présent parmi nous l'année dernière, a subi en décembre dernier un grave accident cardiaque et est depuis hospitalisé à l'hôpital Rothschild. Nous pourrions je crois, au nom de cette assemblée, lui adresser un message amical.

Je voudrais également vous informer du décès de **Yves GRENET**, que certains d'entre vous connaissent, infatigable, militant de la paix et du droit des peuples, que nous avons mieux connu ces deux dernières années dans le cadre du Comité de Pilotage de la SFO et qui vient, lui aussi, de disparaître brutalement d'un arrêt cardiaque.

C'est bien sûr la très longue durée de la lutte pour son indépendance menée par le Peuple Sahraoui qui nous impose ces douloureuses séparations.

Beaucoup de Sahraouis sont morts dans les campements avant d'avoir pu revoir leur terre, il faudrait aussi honorer la mémoire des combattants martyrs qui, depuis le début de la guerre, ont fait le sacrifice de leur vie, des disparus des bagnes qui ne sont jamais revenus.

Pour nos frères et sœurs Sahraouis, pour **Gilbert JACQUEMIN**, **Yves GRENET**, je vous invite à une minute de silence.

Comme à chacune de nos assemblées générales, je voudrais dire, au nom de

chacun d'entre nous, notre fierté à cheminer aux côtés du Peuple Sahraoui et du Front Polisario, saluer **Sadafa BAHIA**, Représentant du Front Polisario en France, **Mohamed SIDATI**, Ministre conseiller chargé des relations avec l'Europe et le Président de la RASD, **Mohamed ABDELAZIZ** que nous avons eu le plaisir et l'honneur de rencontrer en novembre dernier à la Conférence Européenne qui se tenait à LAS PALMAS.

A cette occasion, je voudrais signaler plus particulièrement les salutations et les encouragements de quelques absents, **Robert VIZET**, Sénateur honoraire, **Jean-Paul LECOQ**, Maire de GONFREVILLE L'ORCHER, toujours sur la brèche pour alerter, **Jacques FLOCH**, Député de Loire Atlantique, **Lucien HANOUN** qui, pour une fois, ne pourra être là et dont je vais vous transmettre la contribution, **Maurice BARBIER**, toujours observateur attentif et pénétrant de la situation politique au Sahara Occidental et bien sûr les amicales pensées du Président.

Beaucoup d'autres se sont excusés et un petit signe particulier envoyé par **René TOUSSAINT**.

Le traditionnel rapport d'activité est l'occasion d'une mise en perspective et d'un bilan du travail. Cette année a été riche en événements qui nous ont fait espérer de profonds changements dans le traitement du conflit du Sahara Occidental et nous ont imposé et conduit à une forte présence politique tant en France qu'en Europe.

Avant d'en aborder l'analyse et le bilan, je voudrais vous alerter sur la trop grande faiblesse en moyens, en adhérents de l'Association des Amis de la RASD. La faiblesse de nos moyens, pas de local propre, pas de permanent, un secrétariat à trois quart de temps, alors que nos champs d'intervention se sont depuis plusieurs années multipliés, que nous éditons un bulletin national quatre fois dans l'année, imposent au noyau militant et au secrétariat un travail considérable. Le manque de ressources financières commence à devenir un problème grave, **Philippe RICHE**, notre trésorier, ne va sans doute pas manquer de vous en informer.

Alors militez autour de vous pour trouver de nouveaux adhérents, pour abonner à la revue de nouveaux lecteurs, pour davantage impliquer villes et associations.

Le développement régulier ces dernières années de comités de soutien locaux, à GONFREVILLE, SAINT NAZAIRE, PALAISEAU, LIMOGES, et tout dernièrement à FIGEAC, témoignent de la vitalité du soutien au Peuple Sahraoui et entretient localement une réelle capacité à populariser, accueillir des enfants, etc. Mais chacun de ces comités est trop faible pour contribuer financièrement au fonctionnement et au développement de l'Association Nationale, même dans le cas de liens étroits. Je souhaite que cette question soit également débattue ce matin.

La mort du Roi Hassan II quelques semaines après son passage remarqué aux fêtes du 14 juillet a dégagé un peu le paysage régional et a permis au problème du Sahara Occidental de revenir au devant de l'actualité.

Le remplacement d'un monarque autocrate, redouté tant au Maroc qu'à l'étranger, par un jeune souverain certes, peu préparé à l'exercice du pouvoir, mais très attendu pour relever les défis de la modernité et de la démocratie, semblait ouvrir au Maroc les perspectives d'un possible renouveau.

Les premiers mois de règne sont paradoxaux, des ouvertures réelles, dans la presse, sur la place des femmes dans la société et l'évolution du code de la famille, des procédures d'indemnisation pour les victimes de la répression et des disparitions, le limogeage de **BASRI**, tout puissant ministre de l'intérieur chargé du contrôle du Sahara Occidental, des gestes symboliques avec le retour de **SERFATY** au Maroc, de la famille de **BEN BARKA** ...

Mais rien ne semble bouger sur la question du Sahara Occidental, les militaires ont remplacé **BASRI** pour maintenir l'ordre dans les zones occupées, l'interdiction est toujours aussi dure pour qui veut s'exprimer autrement que sur la marocanité du Sahara et la répression s'exerce aussi strictement et violemment contre ceux, celles, femmes, enfants, qui osent dire leur volonté d'indépendance ou demander l'application du référendum.

Au cours de ces six derniers mois, les positions marocaines, s'exprimant par la voix du premier ministre, du ministre des affaires étrangères, dans la presse, restent inchangées. Seul un référendum confirmatif de la marocanité du Sahara est envisageable.

La publication par les Nations Unies des listes des Sahraouis habilités à voter, retenus suivant les critères d'éligibilités acceptés par le Maroc et le Front Polisario, a provoqué des réactions marocaines très critiques à l'égard de la MINURSO et des Nations Unies. En effet, l'identification des tribus dites contestées, par lesquelles le Maroc tentait d'imposer des électeurs qui n'ont rien à voir avec le Sahara Occidental - en particulier les populations de la région d'IFNI - a confirmé ce que disait depuis des années le Front Polisario. Sur les 50.000 inscrits à l'initiative du Maroc, seuls 2.000 ont été retenus, ce qui aboutit à un total de 86.000 votants, effectif très voisin de ce qui avait été évoqué au moment de la signature des Accords d'Houston.

Avec la publication de ces listes, la situation devrait être désormais claire et le référendum pouvoir se tenir sans les nouvelles manœuvres de retardement et d'obstruction marocaines qui entendent imposer à l'ONU un nouveau round avec les procédures d'appel.

Le Secrétaire Général des Nations Unies, Kofi ANNAN qui, en 1997, relançait le processus et impliquait dans le règlement une personnalité américaine de premier plan, James BAKER semble depuis la publication des deux derniers rapports être gagné par le découragement, ce qui le conduit à réduire la responsabilité marocaine, charger celle du Polisario et aggraver l'ampleur des difficultés à venir alors que la MINURSO a mené l'identification à son terme.

Les Nations Unies deviendraient-elles timides face aux avancées réalisées à défaut d'une volonté politique capable de les traduire dans la réalité ?

D'où l'impérieuse nécessité de maintenir ferme la pression sur les Nations Unies. Les Sahraouis s'y emploient, le Président ABDELAZIZ a rencontré il y a quelques semaines le Secrétaire Général, les ambassadeurs des pays membres du Conseil de Sécurité, pour y transmettre un message clair, si les Nations Unies ne sont pas capables au bout de 10 années de mettre en œuvre un règlement politique qu'elles ont initié, le Peuple Sahraoui reprendra la guerre. Cette menace est prise au sérieux par les chancelleries, et tout spécialement par les Américains.

Le rappel de James BAKER, qui est à nouveau chargé par le Secrétaire Général de réunir les parties d'ici le 31 mai, est une première réponse.

Des prises de position récentes en Europe, celle de la Commission des Affaires Etrangères du Parlement italien,

la résolution du Parlement européen votée massivement le 16 mars, vont dans le même sens, pression sur les Nations Unies pour la mise en œuvre rapide du référendum et le respect de ses résultats. En France, la proximité et l'amitié officielle à l'égard du Maroc ne se dément pas, et la question sahraouie ne trouble pas la cohabitation. Hassan II avait été reçu de manière très spectaculaire au 14 juillet alors que se tenait l'année du Maroc. Mohamed VI a réservé sa première visite officielle à la France et a été reçu avec autant d'empressement par les deux têtes de notre exécutif.

Les médias n'ont cependant pas accordé à ce séjour une couverture importante. Actualité intérieure trop chargée, effet de mode, pour un jeune souverain, déjà passé, problèmes politiques encombrants, Sahara Occidental, rapports avec l'Union Européenne, etc...

Cette politique française qui, tout en affirmant sa neutralité et son soutien au plan des Nations Unies, est très indulgente face à l'entêtement du Maroc et se fait souvent le porte-parole des positions marocaines, tant au niveau du Conseil de Sécurité qu'au sein de l'Union Européenne, nous impose un engagement politique constant en direction des autorités françaises.

Cet engagement se met en œuvre suivant plusieurs directions :

1. Popularisation de l'existence et de la lutte pour son indépendance du Peuple Sahraoui,
2. Expression politique régulière auprès des autorités officielles, de l'exécutif comme des assemblées,
3. Travail sur le terrain des droits de l'homme en lien avec l'AFAPREDESA et les associations concernées,
4. Animation et aide dans leurs moyens de travail de la plate-forme solidarité et de la SFO.

Chers Amis,

Je ne souhaite pas entrer dans le détail de ces différents engagements qui représentent le quotidien du travail de l'Association des Amis de la RASD. Certains sont anciens, et en étroite coopération avec le Front Polisario, ont fait exister en France un peuple et un conflit que sa durée et l'éloignement des préoccupations géopolitiques actuelles risquent toujours de faire oublier, risque d'oubli d'autant plus important qu'il est un des éléments de la désinformation marocaine.

Le journal que nous publions chaque trimestre depuis 1976, diffusé à 1.200 exemplaires, il manque cruellement

d'abonnements payants, mais reste très souvent la seule référence d'information. Nous essayons d'en améliorer le contenu et la composition. L'existence de l'information diffusée par Internet via le site ARSO, l'Agence de Presse Sahraouie (SPS) ou le site français du collectif d'initiatives sur le Sahara Occidental devrait sans doute nous conduire à le faire évoluer. C'est un point de discussion sur lequel nous pouvons aussi réfléchir ce matin. Le lisez-vous ? Pouvez-vous faire de nouveaux abonnés ? Souhaitez-vous renforcer le comité de rédaction ?

L'accueil des enfants Sahraouis qui demeure un point fort depuis 1980 et a permis de faire exister en France une réelle solidarité, en banlieue, en province, et a favorisé la création du réseau des villes amies et jumelées, une des bases de la solidarité tant politique qu'humanitaire, qui réunit de fait élus locaux et parlementaires et fournit en moyens financiers la plate-forme solidarité avec le Peuple Sahraoui et la SFO et alimente la solidarité militante de nombreux comités de soutien locaux.

La fête de 1999 à LOON PLAGE qui réunissait tous les groupes d'enfants autour des Eclaireurs de LOON a été particulièrement réussie. De même notre coopération avec l'Association des Jeunes Sahraouis en France.

Cet accueil permet également des couvertures de presse locales régulières. L'actualité politique - contexte maghrébin, position des Nations Unies - nous a conduits cette année à beaucoup renforcer le travail politique en direction des élus, du gouvernement, des Nations Unies.

Colloque au Sénat, courriers aux Ministres et Députés, nos interventions sont nombreuses, coordonnées le plus souvent avec les comités européens et recueillent des résultats, réponses du Ministre des Affaires Etrangères, questions écrites au Sénat et à l'Assemblée.

Nous entretenons des rapports étroits avec le groupe d'étude sur le Sahara Occidental à l'Assemblée Nationale et son Président le député de Seine Maritime, Daniel PAUL.

La question des droits de l'homme qui fait l'objet d'un traitement spécifique au niveau du bureau, nous permet aussi d'intervenir avec une certaine efficacité auprès des personnalités politiques et des associations concernées :

- Poursuite de la campagne des parrainages des disparus,

- Intervention au colloque Maroc état de

droit et disparition forcée - Assemblée Nationale 29 mai 1999 - à l'initiative de Maroc Solidarité.

- Participation au colloque sur les disparitions forcées dans le bassin méditerranéen organisé par la FIDH.

La création de la SFO que nous avons annoncée et saluée l'an dernier est également un pôle de sensibilisation et de travail politique très important, tant en direction des Nations Unies qu'en direction des autorités françaises. L'appel paru dans le Monde en décembre 1998 a réuni plus d'un millier de signatures et continue d'en recueillir sur le site Sahara Occidental.Com.

Son comité de pilotage prépare aujourd'hui une mission à NEW YORK qui sera reçue dans quelques jours par Bernard MIYET, Secrétaire Général adjoint chargé des missions de paix et principal responsable à l'ONU du dossier sahraoui.

D'autres initiatives en France sont prises et nous nous en félicitons. Elles

témoignent de la vitalité du soutien en France, alors que ce conflit dure depuis 25 ans et qu'il n'est jamais médiatisé et recueilli de ce fait très peu d'intérêt de l'opinion.

Nous plaçons pour que ces initiatives soient coordonnées, pour en amplifier l'impact et l'intérêt politique.

Cette nécessaire coordination se réalise de mieux en mieux au niveau de l'Europe - Internet le site ARSO nous facilitant les relations et les contacts rapides - MARTINOLI en Suisse y fait un travail considérable que le site français, très consulté (9.000 par mois) relaie avec efficacité. Les conférences européennes sont les temps forts de cette coordination.

Le prochain rendez-vous est STRASBOURG - 16 et 17 mai, auquel nous devons travailler ce matin pour y être nombreux et représentatifs.

Dernier élément, les projets humanitaires. Henri CHAUDET, présent parmi nous, expert agricole, a mené à bien pendant

5 ans un gros projet avec l'aide du CCFD, de France Libertés et du Ministère des Affaires Etrangères.

A l'issue de ces 5 ans, c'est 20 ha de jardins irrigués qui ont donné un peu plus de légumes aux réfugiés, qui ont été mis en culture.

Je tenais à vivement le remercier.

Il a aujourd'hui dans ses cartons un nouveau projet d'élevage pour lequel, je l'espère, nous allons trouver les financements et qui sera celui de la transition vers l'indépendance. Henri nous en donnera les grandes lignes tout à l'heure.

Je tiens à votre disposition quelques documents, résolution du Parlement italien, résolution européenne et quelques courriers et communiqués.

Je vous remercie.

R. VILLEMONT

Participation au festival de Tarascon/Ariège "Films de Résistance"

A l'invitation de la Fondation France-Libertés, Monsieur Mohamed SIDATI, Ministre conseiller auprès de la Présidence de la RASD, Membre du Bureau Exécutif du Front Polisario, en charge des relations avec les Instances Européennes et Madame Elisabeth MULLER, Secrétaire générale adjointe de l'Association des Amis de la RASD étaient conviés au 4ème festival international de films "Résistances" organisé à Tarascon sur Ariège. (30 juin - 9 juillet 2000, 120 films et débats quotidiens autour des thèmes : Rives pyrénéennes, marge et déviance, Justice et équité ...).

Mohamed SIDATI et Elisabeth MULLER ont participé au "coup d'envoi" du festival le vendredi 30 juin, dans le cadre prestigieux de la grotte de Bèdeilhac en présence de Monsieur Robert NAUDI, Président du Conseil Général de l'Ariège, Maire de Tarascon, de Madame Hélène BRETON du Conseil Régional Midi-Pyrénées, de Monsieur Philippe ZELLER, Préfet de l'Ariège, de Monsieur Viçenc LLORCA, Directeur général de la proposition culturelle de la Generalitat de Catalogne, de Monsieur Richard LAGRANGE, Directeur de la DRAC, de Monsieur Michel TEYCHENNÉ, Premier Secrétaire Fédéral de la fédération du Parti Socialiste de l'Ariège et de Madame Coline SERREAU, actrice et réalisatrice, marraine de ce 4ème festival.

Près de 300 personnes étaient présentes pour cette soirée inaugurale avec la projection en avant première, du film "Bread and Roses" de KEN LOACH (sélection officielle, Cannes 2000).

Le lendemain, samedi 1er juillet, après un point de presse, un premier contact avec Madame Danielle MITTERRAND, Présidente de la Fondation France-Libertés, et diverses autres personnalités, Mohamed SIDATI et Elisabeth MULLER participaient à la soirée organisée autour du Sahara Occidental.

A cette occasion et en présence de la réalisatrice et actrice espagnole Madame Sylvia MUNT, et de Madame Danièle MITTERRAND une centaine de personnes assistaient à la projection du court métrage "Lalia" et du film "Los Baules de retomo" et à un débat animé par Mohamed SIDATI, Elisabeth MULLER et Sylvia MUNT autour du Sahara Occidental, son histoire, la situation politique actuelle. A cette occasion a été réaffirmée la nécessité d'exercer des pressions politiques sur le Maroc afin que puisse être mené à son terme le processus référendaire permettant ainsi au peuple sahraoui de se prononcer sur son devenir au travers d'un référendum juste, transparent et démocratique.

Au final, Monsieur Gérard BERAIL Président de l'Association Transparence et de Radio Transparence réalisait un interview de plus d'une heure de Mohamed SIDATI permettant ainsi aux auditeurs de la région de mieux connaître le Sahara Occidental, que ce soit au niveau historique, politique et culturel.

Mohamed SIDATI réaffirma également avec insistance la détermination indéfectible du peuple sahraoui et du Front Polisario pour l'autodétermination et l'indépendance du Sahara Occidental et de la volonté qu'ils ont de construire une Nation ouverte à la démocratie et à la tolérance.

Elisabeth MULLER présenta les actions de solidarité en France envers le peuple sahraoui initiées par l'Association des Amis de la RASD et les autres mouvements de solidarité. Elle s'attacha également à dénoncer le rôle néfaste joué par la France, membre du Conseil de Sécurité de l'ONU qui, en appuyant sans nuance la position marocaine, contribue à dénaturer voire à bloquer le processus référendaire.

Animation d'une conférence débat à la Fête de l'Humanité

- *Le conflit du Sahara Occidental, la responsabilité de la France*

(avec la participation de Mr Sadafa BAHIA représentant du Front Polisario en France et de Mme Régine VILLEMONT Secrétaire Générale de l'Association des Amis de la RASD)

SOLIDARITE DANS LE MONDE

ALGERIE

À la suite d'une journée d'information et de solidarité tenue à Alger, le 10 juillet dernier, s'est constitué un comité algérien de solidarité avec le Peuple Sahraoui.

Nous lui adressons nos vœux de plein succès.

Mme Saïda Benhabylès, Présidente du Comité, a passé cet été une journée au Mans à la rencontre des enfants sahraouis, des élus et militants mançais.

La presse locale, Ouest France et le Maine Libre, l'avait rencontrée.

Saïda Benhabylès

Ancien ministre algérien, solidaire du peuple sahraoui.

Le sénateur Saïda Benhabylès, présidente d'associations féminines est actuellement en visite au Mans, à l'occasion du séjour d'un groupe d'enfants sahraouis.



Saïda Benhabylès, au chevet des enfants sahraouis.

Quelles sont les raisons de votre présence au Mans ?

Le Mans, avec ses élus, sa population, a été la première ville au plan international, à réagir et à exprimer sa solidarité et son soutien au peuple sahraoui, dès 1982, à travers un jumelage concret et courageux, avec la ville d'Haouza. L'Algérie a, elle aussi, dès le début, soutenu la cause sahraouie pour la simple raison que le peuple algérien a, aussi, payé un lourd tribut avant de pouvoir choisir sa destinée. Nous millions donc, les uns et les autres, pour la même cause. Nous avons les mêmes objectifs, et nous défendons les mêmes principes, en l'occurrence, celui du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Ma visite va donc dans le sens d'un rapprochement

Propos recueillis par
Elisabeth Vinson

Comment se développe la solidarité en Algérie ?

Le 10 juillet dernier, toute la société civile algérienne s'est mobilisée à Alger pour affirmer qu'il n'y a pas d'autre alternative qu'un référendum sous contrôle international au Sahara Occidental, pour interpellier, également, les chefs d'États Africains réunis à Lomé en leur rappelant leurs engagements et les résolutions prises concernant ce problème. Enfin, nous avons voulu dénoncer la politique du Conseil de Sécurité des Nations Unies qui se montre incapable de régler la question du Sahara. Il s'agit pourtant là d'une atteinte indéniable au Droit International, à la Charte Universelle des Droits de l'Homme. Dans les semaines à venir, d'autres rassemblements auront lieu en Algérie.

ARGENTINE

Solma, le bulletin de solidarité avec l'Association argentine des "mères de la Place de mai qui, depuis de nombreuses années, s'intéresse et soutient la lutte des familles des prisonniers et disparus sahraouis nous adresse régulièrement sa publication.

Avec beaucoup de retard - que les mères de la Place de Mai veuillent bien nous en excuser - nous souhaitons leur dire notre grande joie à la nouvelle de la distinction que l'UNESCO leur a décerné en décembre dernier : le prix 1999 de l'éducation pour la paix. C'est une grande joie et une grande fierté pour nous qu'une telle association de mères soit ainsi reconnue, et un espoir aussi qu'un jour prochain la lutte en faveur des disparus et prisonniers sahraouis aboutisse.

A cette occasion, le directeur de l'UNESCO, Monsieur Matonura, a rappelé " ce mouvement de lutte pour les droits humains et la paix s'est fondé en 1977, quand un groupe de 14 femmes s'est réuni sur la Place de Mai de



Buenos Aires, en face du palais présidentiel, pour réclamer à la junte militaire au pouvoir, des nouvelles de leurs enfants disparus".

Hebé Bonafini qui a reçu le prix pour les autres mères, a rappelé cette solidarité à travers " la socialisation de la maternité ". " Nous parcourons le monde, nous sommes solidaires de toutes les mères du monde qui souffrent, de toutes les mères qui voient leurs enfants tués par la faim, par les bombes, par les guerres ... ". " Les réparations économiques nous répugnent, nous voulons la justice, nous voulons la prison pour les assassins ... ". " Nous voulons la paix, de toutes nos forces, mais nous savons aussi que pour atteindre la paix, nous ne devons pas nous mettre à genoux, nous devons la conquérir avec endurance, avec obstination, en gardant la tête haute, avec nos foulards blancs qui représentent la vie ... ".

6ème conférence mondiale d'éducation à la paix

À l'invitation de la Fondation France-Libertés, le Représentant pour l'Europe de l'A.FAPREDESA, El Khadir DAOUD a participé à l'une des tables rondes de la 6ème le conférence mondiale d'éducation à la paix qui s'est tenue à l'UNESCO à Paris (8-13 juillet 2000), conférence organisée par l'Association Internationale des Educateur à la Paix.

Cette table ronde comportait plusieurs thèmes : " la culture de la paix et la solidarité internationale. Agir pour la paix et le désarmement, les droits des peuples

et des minorités. Le rôle des éducateurs, des citoyens, du tissu associatif, des institutions internationales, des Etats et de l'ONU".

El Khadir DAOUD est intervenu dans l'atelier " Droit des peuples, les exemples Sahraoui et Kurde ". Après une large présentation historique de la question du Sahara Occidental (le congrès de Berlin, la colonisation espagnole, la création du Front Polisario, la RASD, l'occupation marocaine...) il s'est attaché à présenter les différentes résolutions prises sur cette question par la Cours Internationale de

Justice de la Haye, et dans le cadre du plan de paix, par l'ONU et l'OUA. Il est intervenu également sur la situation des droits de l'Homme au Sahara Occidental sous occupation marocaine.

Il a réaffirmé la détermination des Sahraouis à l'autodétermination et a lancé un appel solennel afin que la Communauté Internationale et tout particulièrement la France, s'engagent résolument à appuyer le processus référendaire, seule solution pour aller vers une situation de paix bénéfique à l'ensemble du Maghreb.

VU DANS LA PRESSE, SUR INTERNET

extraits de "La lettre de France Libertés"
du mois d'avril 2000

A l'Université des Droits de l'Homme, à Villetaneuse, neuf ans après la signature du plan de Paix par le Maroc et le Front Polisario, France-Libertés rappelle devant la presse quelques notions fondamentales du droit international.

Le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, reconnu au lendemain de la décolonisation par les Nations Unies, a constitué un progrès pour l'humanité. Mais son application est lente. L'histoire du Sahara Occidental en témoigne./..

En 1988 les Nations Unies proposent un référendum d'autodétermination./..

Capitulation onusienne ?

Kofi Annan, dans son rapport du 17 février dernier, rappelant l'historique du Plan de règlement conclut sur l'impossibilité de concilier les parties. Le référendum lui paraît impossible à mettre en place. James Baker est de nouveau mandaté pour parvenir à un règlement avant le 31 mai.

Pourtant le Conseil de Sécurité, dans sa résolution du 29 février, réaffirme son engagement pour l'application du Plan de paix dont le terme est le référendum. **Devant les hésitations onusiennes l'Observatoire International du Référendum au Sahara Occidental a envoyé une délégation à New York les 30 et 31 mars 2000 pour exprimer aux Nations Unies l'inquiétude de la société civile européenne devant le**

blocage du processus de paix, et face à la répression accrue des populations civiles dans le territoire, que la MINURSO ne semble pas avoir les moyens de protéger.

Elle a été reçue par le Secrétaire Général adjoint chargé des missions de maintien de la paix, Bernard Miyet, et par les missions diplomatiques française, américaine, algérienne, canadienne et norvégienne. Il ressort de ces entretiens que le Secrétariat Général est pris entre l'opposition des parties, et le Conseil de Sécurité qui doit dégager le budget nécessaire à l'intervention de l'ONU. Par ailleurs, d'aucuns craignent les conséquences internes et régionales d'un retrait marocain du Sahara Occidental. La question du respect du droit international souffre là encore des considérations de la real politik. La France apparaît comme pouvant jouer un rôle essentiel dans la reprise du Plan de paix en tant que membre permanent du Conseil de Sécurité, entretenant des relations privilégiées avec le Maroc. La prudence est de mise en attendant la tournée dans la région de James Baker du 8 au 12 avril. La délégation a fait entendre un discours conforme au droit international, dont le respect incombe aux Nations Unies, il n'est que temps.

Afifa Karmous

"Elle" mars 2000

Interview de Mariam SALEK H'MADA ministre sahraouie de la culture par Florence SANTOS DA SILVA.

"Témoignage Chrétien" 25 mai 2000

"La longue marche du Peuple Sahraoui" dossier réalisé par Joseph YACOUB auteur du livre " Les minorités dans le monde" aux éditions Desdée de Brouwer (1998).

Revue "De l'Air" n° 2 juillet - août 2000

Un article "Sahara Occidental, la lutte des sables" 29 F chez tous les "bons" marchands de presse.

"Le Journal" hebdo marocain - avril 2000.

"Le courrier International" - avril 2000.

"Convergences" Secours Populaire juillet 2000.

Petit reportage sur l'accueil des enfants sahraouis à Loon Plage.

"La Lettre de la Fondation" avril 2000

"Blocage du Plan de Règlement des Nations Unies au Sahara Occidental" - Afifa KARMOUS.

"MAMBA" n°3 aux Editions Artefac

"Le Front Polisario et le Sahara Occidental : un modernisme absolu"

Cette belle revue consacre dans sa troisième livraison de très belles pages aux Sahraouis (36 pages sur une revue qui en compte 167)

Vous pouvez la commander auprès de :

MAMBA ASSOCIATION
221 Rue Gabriel Péri
94400 VITRY SUR SEINE

490 F - 540 F avec les frais de port.

Forum de discussion

www.rezoweb.com/forum/politique/sahara.shtml

N'oubliez pas de consulter le site

www.sahara-occidental.com

nouvelles du Sahara (suite de la page 2)

En ce qui concerne le rapatriement des réfugiés, le HCR a "pré-enregistré" 120.000 personnes. Celles-ci souhaitent être rapatriées, "dans leur immense majorité", à l'est du mur, dans les territoires libérés.

24.05.00 Le Front Polisario souhaite que le Conseil de sécurité n'épargne aucun effort pour préserver le plan de règlement et encourager les deux parties en conflit à coopérer avec l'ONU, écrit Ahmed Boukhari, représentant sahraoui auprès de l'ONU, dans une lettre adressée au président du Conseil de sécurité. M. Boukhari a déploré le fait que les hésitations de l'ONU à propos des recours contribuent à encourager le Maroc dans sa position d'obstruction. Il a relevé que les "divergences de vue", mises en exergue par le SG pour aboutir à son analyse pessimiste, ne sont pas de même ordre. Le Polisario, qui exige une application stricte du plan de paix et des accords de Houston, reste fidèle à l'esprit et à la lettre du plan onusien, alors que le Maroc cherche à redéfinir les conditions cadres du processus en sa faveur. De même, l'absence d'un mécanisme de mise en oeuvre des résultats du référendum, avancée par Kofi Annan pour justifier son pessimisme, ne doit pas être imputée aux parties.

31.05.00 Résolution du Conseil de sécurité S/RES/1301 (2000)

29.05.00 Des dizaines de femmes sahraouies ont manifesté à Smara (territoires occupés) pour réclamer la libération immédiate des détenus sahraouis arrêtés depuis septembre 1999.

30.05.00 Pour la deuxième fois en moins d'une semaine, le cessez-le-feu a été rompu: deux avions marocains ont survolé la région de Mijek (territoires libérés). (SPS).

02.06.00 Le tribunal de première instance d'Agadir a condamné Brahim Laghzal (Brahim Ould Baba) et Cheikh Khaya (Cheikh Abdelaziz Ould Abdallah Ould Ali) à quatre ans de prison ferme, Laarbi Massoudi (Laarbi Ould Saïd Ould Boujema) à trois ans de la même peine. Les trois Sahraouis ont été reconnus coupables d'atteinte à la sécurité de l'Etat.

17-18.06.00 Le peuple sahraoui a célébré le 30ème anniversaire du soulèvement de Zemla.

19.06.00 Des manoeuvres militaires, baptisées "Gleib Akhchad", du nom du lieu où s'est déroulée en 1913 l'une des batailles les plus importantes contre un corps expéditionnaire français sous les ordres du colonel Mouret, se sont déroulées à Tifariti (territoires libérés). Le roi du Maroc, dans une interview à Time Magazine, a estimé qu'"il y a un problème entre le Maroc et l'Algérie. Il n'y a pas de problème entre le Maroc et la RASD, car nous ne la reconnaissons pas. C'est une création de l'Algérie." Au sujet de la "troisième voie", le roi du Maroc a souligné que "c'est une décision que je ne prendrai pas seul. Nous avons des partis politiques qui sont très actifs et le peuple marocain est unanime sur la question du Sahara.

L'opinion internationale doit comprendre que cette question est vitale pour nous." (...) Nous voulons absolument que les USA et l'ONU soient impliqués pour maintenir l'équilibre."

22.06.00 M. Youcef Yousfi, ministre algérien

des Affaires étrangères, répondant à une question relative aux dernières déclarations du roi Mohamed VI sur le conflit du Sahara Occidental, a apporté les précisions suivantes: "qu'il s'agisse du plan de règlement, des accords de Houston ou encore de toutes les résolutions de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité de l'ONU, les parties au conflit sont clairement et expressément identifiées: à savoir le royaume du Maroc d'une part et le Front Polisario, d'autre part. (...) Si certains tentent de nier ces réalités ou de se soustraire à ce qui est la légalité internationale, qu'ils assument cette responsabilité." (aps)

20.06.00 La cour de cassation de Marrakech a condamné le jeune Sahraoui Rajaah Brahim à cinq ans de prison ferme, pour avoir brûlé une voiture de l'administration marocaine lors des incidents du 17 mai dernier.

22.06.00 Dans une intervention devant le Congrès, M. Pitts a rendu publique une lettre adressée au président Clinton, signée par 22 membres du Congrès, qui insiste sur la nécessité du respect du plan de paix de l'ONU et demande au chef de l'Etat de rappeler au roi du Maroc, en visite aux USA, son engagement en faveur du référendum.

22.06.00 Dans une déclaration distribuée à la presse après sa rencontre avec le roi du Maroc, le sénateur Edward Kennedy estime que le référendum doit se tenir au plus vite. Il impute les retards avant tout au gouvernement marocain et déplore que le Maroc perde sa crédibilité en essayant de se soustraire à la légalité internationale.

26.06.00 Droits humains

Les trois Sahraouis condamnés à Agadir ont été jugés en appel. La Fédération Internationale des Droits de l'Homme FIDH avait mandaté Me Dominique Noguère comme observateur. Le Comité des Droits de l'Homme (CDDH - Marrakech) et l'Organisation Marocaine des Droits de l'Homme (OMDH) ont envoyé chacun un observateur.

26.06.00 Inde

L'Inde, qui a reconnu la RASD le 01.10.85, a retiré sa reconnaissance de la République sahraouie, tout en déclarant qu'elle suit l'évolution de la situation, soutient le plan de règlement de l'ONU et conserve des contacts amicaux avec toutes les parties concernées.

28.06.00 Les négociations entre le Maroc et le Front Polisario, sous les auspices de James Baker, ont eu lieu dans la résidence privée du ministre britannique des affaires étrangères, Robin Cook. Les délégations présentes étaient identiques à celles du 14 mai, à la différence que les délégués marocains, ex-membres du Polisario, n'ont pas été admis aux discussions.

30.06.00 Maghreb

Dans un discours devant le parlement tunisien à l'occasion de sa visite en Tunisie, le président Bouteflika a réaffirmé la position algérienne en faveur du droit à l'autodétermination des peuples, "principe sacré", "pivot de la politique extérieure algérienne", a-t-il affirmé, "que ce soit au Surinam, à Belize, à Timor, au Brunei ou au Sahara occidental."

03.07.00 Brahim Laghzal, Cheikh Khaya et Laarbi Massoudi ont été condamnés à 4 années de prison ferme par la Cour d'appel d'Agadir et à une amende de 10.000 dirhams pour atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat et pour espionnage en faveur du Front Polisario.

06-12.07.00 36ème sommet de l'OUA, Lomé, Togo

06.07.00 Dans son intervention devant le

Comité spécial de décolonisation de l'ONU, le représentant du Front Polisario a déclaré que l'identification des électeurs "demeure la clé de la crédibilité du référendum".

20-21.07.00 Réunion technique de Genève

Les discussions indirectes ont eu lieu pendant deux jours à Genève, sous la présidence de William Eagleton, représentant spécial pour le Sahara, entouré de John Bolton, adjoint de James Baker, et d'E. Vetere, président de la commission d'identification. Les délégations sahraouie et marocaine étaient conduites par les coordinateurs respectifs avec la MINURSO, Mhamed Khaddad et Mohamed Loulichki.

25.07.00 Résolution du Conseil de sécurité S/RES/1309 (2000)

Dans une résolution adoptée à l'unanimité, le Conseil de sécurité décide de prolonger le mandat de la MINURSO jusqu'au 31 octobre. Réaffirmant son plein appui aux efforts poursuivis par la MINURSO "afin de faire appliquer le Plan de règlement", le Conseil "compte que les parties se rencontreront pour des pourparlers directs pour tenter de résoudre les multiples problèmes auxquels se heurte l'application du Plan de règlement et pour essayer de se mettre d'accord sur un règlement politique mutuellement acceptable de leur différend au sujet du Sahara occidental".

30.07.00 Discours du trône

Dans son discours à l'occasion du premier anniversaire de son intronisation, le roi du Maroc, qui considère le dossier du Sahara Occidental comme sa priorité, déclare que: "tout règlement ne se fera que dans le cadre de la souveraineté marocaine sur ses provinces sahariennes".

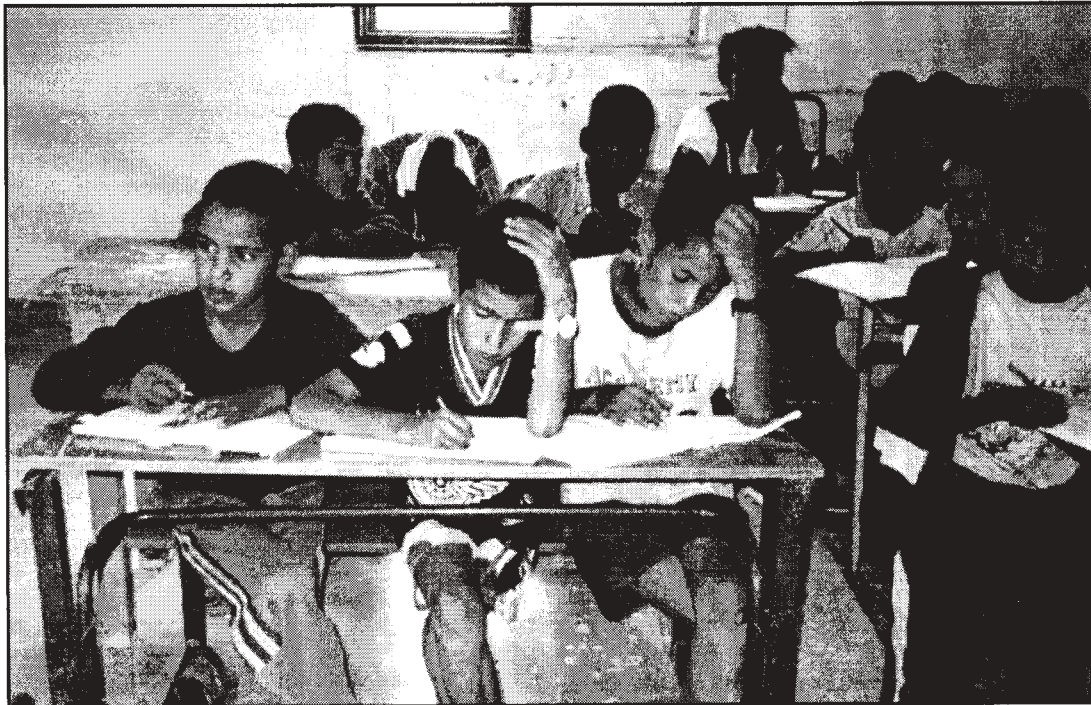
30.07.00 Italie

110 parlementaires italiens ont adressé une lettre au président de la Commission européenne, au président du Conseil italien et à son ministre des Affaires étrangères, pour leur rappeler la résolution approuvée par la commission des affaires étrangères le 9 mars 2000. Cette résolution demandait au gouvernement d'apporter "tout le soutien possible à la réalisation du référendum" et de promouvoir une initiative "solennelle" de l'Union européenne, afin d'inviter le Maroc à permettre le référendum et à respecter son résultat.

12.08.00 A El Ayoun des diplômés chômeurs, des ouvriers chômeurs ainsi que des retraités sahraouis ont protesté contre la politique adoptée à leur égard par le Maroc, arborant des banderoles exigeant des postes de travail et de meilleures conditions de vie. (radio nationale sahraouie)

31.07.-18.08.00 52ème session de la Sous-Commission des droits humains de l'ONU.





**Les enfants
sont bien
rentrés !**

**Vous les
retrouvez
dans le
prochain
Sahara Info
qui leur sera
consacré**

ATTENTION : la boîte postale de l'Association a changé BP 251 au lieu de BP 244

ABONNEZ-VOUS

Abonnement à Sahara Info : 60 F

Nom : Prénom : Profession :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Bulletin à découper et à retourner accompagné de vtre règlement
à l'ordre de l'Association des Amis de la RASD

(CCP 19 303 94 K PARIS - BP 251 75227 PARIS CEDEX 05)

Bien libeller votre chèque en séparant l'adhésion et de l'abonnement.

Dernière minute

Ce samedi 2 septembre, Mr Jean-Paul LECOQ, maire de Gonfreville l'Orcher, entouré de son conseil, de nombreux habitants, d'élus et d'amis, a inauguré la rue de J'REFIA.

Le représentant du Front Polisario, Sadafa BAHIA, et Régine VILLEMONT Secrétaire Générale de l'AARASD, ont assisté à la cérémonie.

Rue de J'REFIA

ADHESION 2000

Renouvelez votre adhésion à l'Association
des Amis de la RASD

Devenez un ami de la RASD

Nom : Prénom : Profession :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Adhésion : 80 F.

Cotisation de soutien : 140 F. Membre donateur : 440 F.

Bulletin à découper et à retourner accompagné de votre règlement
à l'ordre de l'Association des Amis de la RASD

(CCP 19 303 94 K PARIS - BP 251 - 75227 PARIS CEDEX 05)

Bien libeller votre chèque en séparant l'adhésion et de l'abonnement.

Sahara Info

Bulletin de l'AA.RASD
356 rue de Vaugirard
75015 Paris

Secrétaire Générale : R. Villemont

Directeur de la publication : F. Jacob

Responsable de rédaction : R. Villemont

Comité de rédaction :

R. Villemont

P. Riché

C. Mangin

E. Muller

M. Hermange

Imprimé par "la Draveilloise"

13 rue Anatole France - 92120 - Draveil

avril - septembre 2000

"Dépôt légal" - N° 110

Prix de l'abonnement : 60 F.

N° de Commission Paritaire: 1105 G 58229